



LE DEVOIR

VOL. CIV N° 182

LE DEVOIR, LE MERCREDI 14 AOÛT 2013

1,13 \$ + TAXES = 1,30 \$

MMA: ça sent la fin

Les Métallos mettent en œuvre l'après-MMA à la suite de la décision de l'Office des transports du Canada de suspendre le certificat de l'entreprise

FRANÇOIS DESJARDINS

Quelques jours après avoir plaidé l'importance de poursuivre ses activités pour préserver la valeur de la compagnie, la Montreal, Maine and Atlantic (MMA) ne semble pas vouloir contester la suspension de son certificat d'aptitude à compter de lundi prochain.

Le régime d'assurance responsabilité de la MMA a été jugé insuffisant pour lui permettre de poursuivre ses activités

Le syndicat des Métallos, dont 35 membres sont toujours des employés actifs, tient déjà pour acquis que c'est la fin.

L'Office des transports du Canada a précipité les événements mardi matin en affirmant que MMA n'a pas fait la démonstration que son régime d'assurance responsabilité civil «est suffisant» pour la suite des choses.

La société MMA, qui s'est adressée à la Cour supérieure du Québec et à un tribunal du Maine pour se placer à l'abri de ses créanciers la semaine dernière, a une police d'assurance de 25 millions. Or sa direction a déjà indiqué que les obligations découlant de l'accident de Lac-Mégantic dépassent la valeur de ses actifs.

«Pourquoi [porterions-nous ça en appel]? Quel est l'avantage?», a dit au *Portland Press Herald* le président du conseil de la MMA, Ed Burkhardt, qui dirige à Chicago un holding personnel auquel appartient le chemin de fer.

«Tout ce que je peux dire, c'est que nous évaluons

VOIR PAGE A 8 : MMA

Lire aussi Le déversement de Lac-Mégantic a eu de sérieux impacts sur la qualité de l'eau et des sols, selon la SVP. *Page A 3*

UN COUP DE POUCE POUR LAC-MÉGANTIC



PEDRO RUIZ LE DEVOIR

La mairesse de Lac-Mégantic, Colette Roy-Laroche, a reçu un chandail du Canadien des mains de Pénélope McQuade et de François Morency lors du concert-bénéfice présenté mardi soir au Centre Bell à Montréal. L'événement a attiré 10000 personnes. Les recettes iront à la reconstruction.

LES ACTES MÉDICAUX DES PHARMACIENS

Une note à payer pour les patients

Les pharmaciens dénoncent une forme de privatisation

AMÉLIE DAOUST-BOISVERT

Elle était attendue avec impatience, mais la décision d'accorder aux pharmaciens le droit de poser des actes médicaux entraînera vraisemblablement des coûts pour les patients. Les pharmaciens dénoncent même la «privatisation» de certains actes médicaux, qui, alors qu'ils étaient gratuits chez le médecin, seront assortis d'une facture chez le pharmacien. La loi doit entrer en vigueur le 3 septembre, apprend-on lundi.

Les pharmaciens pourront, entre autres, prescrire certains traitements, en vertu de la loi 41 votée en décembre 2011. L'Association québécoise des pharmaciens propriétaires (AQPP) négocie toujours avec Québec le tarif qui leur sera consenti, mais pour les 3,3 millions assurés du régime public d'assurance médicaments seulement.

Les assurés des régimes privés d'assurance médicaments devront probablement payer de leur poche. Les assureurs jugent que, en raison de la loi sur la concurrence, ils ne sont pas en mesure de négocier un tarif avec les pharmaciens propriétaires. Et le temps manque aussi pour modifier les milliers de contrats d'assurance détenus par des Québécois d'ici trois semaines.

«Nous avons toujours cru que ce serait couvert, comme les actes médicaux, par la RAMQ», dit Yves Millette, vice-président aux affaires québécoises à l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes. «Là, ça nous tombe dessus [lundi], ça ne sera pas le cas. Cette information arrive comme un cheveu sur la soupe sans qu'on nous ait jamais avertis!», déplore-t-il.

VOIR PAGE A 8 : PATIENTS

AUJOURD'HUI



Le Monde Abbas s'engage à poursuivre les négociations avec Israël, selon Kerry. *Page B 5*

Économie Les banques canadiennes résisteraient à une crise immobilière. *Page B 1*



Avis légaux..... B 6
Décès..... A 4
Météo..... A 5
Mots croisés..... B 4
Petites annonces..... A 4
Sudoku..... B 6

ANTICOSTI, EN MARGE DU MONDE (2)

Creux de vague

Il ne se passe pas un jour sans qu'il soit question d'Anticosti dans l'actualité québécoise, et ce, depuis des mois. À cause du pétrole. Pourtant, personne ou presque ne connaît cette île à l'abri du monde et du bruit, au milieu du golfe Saint-Laurent. Une île mythique. Monique Durand s'est rendue à Anticosti et en a rapporté des carnets. Voici le second.

MONIQUE DURAND à Anticosti

Samedi soir 25 mai 2013, 20 heures. Ils arrivent les uns après les autres sous une pluie battante. Le Tout-Port-Menier s'est donné rendez-vous pour des retrouvailles du printemps. «On a si peu d'activités, avait dit la caissière de l'épicerie dans l'après-midi, on s'est pas vus de l'hiver!» Un groupe de six musiciens de Havre-Saint-Pierre a réussi à se poser à l'aéroport. Un vent de fou s'est levé. Dans la salle des Chevaliers de Co-

lomb, les Anticostiens se déchainent sur la piste de danse, tandis que la mer se déchaine sur les rivages de l'île. Ça fait du bien de se retrouver.

La salle des Chevaliers de Colomb, c'est tout ce qui reste aux Anticostiens pour se réunir depuis que l'Auberge de la SEPAQ, qui était le cœur battant de Port-Menier, a brûlé en novembre 2011. D'autant que le feu a aussi détruit la salle de curling, leur lieu de ralliement. Deux grands symboles de la vie anticostienne partis en fumée. «C'est triste, Port-Menier, maintenant», dit Stefan Tremblay, fin de la trentaine, maire suppléant de l'endroit. «Plus de restaurant, plus de bar, plus rien.» Il ne sait pas s'il va rester. «Bon, je suis ici depuis 2004 et je ne suis pas reparti encore! Mais heureusement, je n'ai pas d'enfants», ajoute-t-il, l'air de dire que règne à Port-Menier une ambiance trop morose pour y élever une famille. D'ailleurs, il ne reste plus que 13 élèves à l'école de l'endroit, du primaire jusqu'à la deuxième année du secondaire. La garderie vient de fermer

VOIR PAGE A 8 : ANTICOSTI



MONIQUE DURAND

La rue du Cap-Blanc, à Port-Menier

<p>Stores de Qualité FABRIQUE AU QUÉBEC</p> <p>L'Artisan du Store</p> <p>CLAUDE BOUCHARD Montréal - Laval Longueuil 514-231-8677</p> <p>www.storesdequalite.ca</p>	<p>OPAQUES, SOLAIRES ou TRANSLUCIDE</p> <p>SUR MESURE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Stores motorisés • Toiles à rouleau • Stores romains • Panneaux coulissants • Stores horizontaux de voilage • Stores horizontaux de bois, de PVC, de métal • Stores verticaux PVC • Toiles pour verrière • Persiennes • Stores extérieurs • Toiles solaires 	<p>TOILES SOLAIRES</p> <ul style="list-style-type: none"> • DÉCORATIVES • MOTORISÉES 	<p>50%</p> <p>de rabais ou INSTALLATION GRATUITE</p>	<p>STORES HORIZONTAUX DE VOILAGE</p>	<p>ESTIMATION GRATUITE</p> <p>RÉSIDENTIEL ET COMMERCIAL</p> <p>MONTRÉAL 514-231-8677 LAVAL 450-627-3716 LONGUEUIL 450-445-9829 QUÉBEC 418-654-8677 TROIS-RIV. 819-696-8677 REPERTIGNY 450-585-7577 TERREBONNE 450-437-4666 ST-SAUVEUR 450-227-7377 BROMONT 450-534-4377</p>	<p>STORES DE BOIS TEINTURE ESSUYÉE</p>	<p>Certifié 5 Étoiles® MARKETING</p> <p>418 692-6677 514 796-8677</p> <p>® Marque déposée de Solution certifiée 5 étoiles Inc.</p>
---	---	---	--	---	--	---	---

ACTUALITÉS



JACQUES BOISSINOT LA PRESSE CANADIENNE

L'annulation de la relance de la mine Jeffrey (ci-dessus) a aussi sonné le glas du projet de Lac-d'Amiante.

La région de l'amiante presse Québec de planifier la transition

LISE MILLETTE
à Thetford Mines

La région de l'amiante attend toujours la sortie de crise promise par Québec lorsque le projet de relance de la mine Jeffrey à Asbestos a été abandonné. Cette décision a court-circuité par la bande le projet indépendant de Lac-d'Amiante, où les investisseurs ont retiré leurs billes en voyant que le gouvernement tournait le dos à la ressource.

Si Asbestos a obtenu une somme de 50 millions pour diversifier son économie, Thetford-Mines n'a pas obtenu d'enveloppe, mais une Table interministérielle qui, selon le maire de Thetford Mines, Luc Berthold, n'a toujours pas donné les résultats espérés.

M. Berthold, également président de la Société de développement économique de la région de Thetford-Mines, rappelle que cette table a été créée en décembre 2012, mais plusieurs problèmes demeurent non résolus.

Après huit mois d'attente, les acteurs de la MRC des Appalaches estiment que leur dossier traîne. L'économie, comme le moral de la région, espère toujours obtenir un nouveau souffle.

Parmi les problèmes pressants, le maire de Berthold cite la gestion des résidus mi-

niers d'amiante, après plus de 100 ans d'exploitation sur le territoire.

Luc Berthold estime que le gouvernement ne peut se contenter de clamer qu'il a eu le «courage de sortir le Québec de l'amiante et du nucléaire»; encore faut-il, selon lui, que cette décision se traduise par des solutions tangibles. «Pour nous, huit mois plus tard, il nous semble que le dossier devrait être prioritaire», plaide-t-il. La communauté a élaboré plusieurs pistes qui passent par la reconversion des installations minières et une possible utilisation ou une transformation des résidus miniers toujours entreposés, entre autres.

Le maire Berthold comprend qu'il existe plusieurs priorités pour le gouvernement. «Nous avons des échanges réguliers avec Lac-Mégantic et nous comprenons cette priorité. C'est un long processus qui s'amorce pour eux alors qu'ils ont un centre-ville à rebâtir et une économie en péril», reconnaît le maire de Thetford Mines.

Il estime néanmoins que l'État pourrait faire davantage. «Avec tous les fonctionnaires qu'il y a au gouvernement du Québec, je pense qu'on est capables de mâcher de la gomme, de parler et de faire plusieurs choses en même temps», ajoute-t-il.

La Presse canadienne

ONTARIO

Des familles de victimes réclament un virage dans les interventions policières

Toronto — Des familles de victimes d'interventions policières en Ontario affirment que la mort d'un jeune homme ayant été tué par balle dans un tramway à Toronto le mois dernier amplifie le besoin d'un réel virage.

Elles appellent à une rencontre avec l'ombudsman de l'Ontario afin de trouver une «meilleure solution» de rechange à la manière avec laquelle la police aborde les gens en crise, dans le but d'éviter d'autres incidents meurtriers comme celui de Sammy Yatim.

Ces propos ont été tenus lors d'une conférence de presse mardi organisée par la Fédération du travail de l'Ontario et l'Alliance urbaine sur

les relations interraciales.

La Fédération du travail a indiqué qu'elle a demandé une enquête indépendante sur la formation policière, les politiques et les pratiques à travers la province, «des plus hauts niveaux de prises de décision jusqu'à la première ligne». Irwin Nanda, vice-président exécutif, a soutenu que l'organisme de surveillance de la police en Ontario — l'Unité des enquêtes spéciales (UES) — devrait aussi faire l'objet d'une enquête.

Des centaines de manifestants brandissaient mardi des affiches et bannières dans les rues à l'extérieur des bureaux de la police municipale, réclamant justice pour le jeune de 18 ans mort après avoir été atteint par des



GALIT RODAN LA PRESSE CANADIENNE

Des policiers surveillaient la manifestation mardi à Toronto.

balles et avoir reçu des charges électriques de Taser le mois dernier. Lundi, la police de Toronto a nommé l'ancien juge Denis O'Connor à la tête d'une

enquête chargée d'évaluer les pratiques policières, dont l'usage de la force.

La Presse canadienne

Philippe Couillard se présenterait dans Roberval

Les libéraux préparent une offensive pour conquérir le vote féminin

JESSICA NADEAU

Correspondante parlementaire
à Québec

Philippe Couillard aurait finalement arrêté son choix sur la circonscription de Roberval, au Lac-Saint-Jean. Selon Radio-Canada, le nouveau chef du Parti libéral du Québec annoncera la nouvelle d'ici 15 jours.

Au cours d'une visite au village de Val-Jalbert le mois dernier, Philippe Couillard avait reconnu qu'il avait un intérêt pour cette circonscription qu'il habite depuis plusieurs années déjà. Il s'était alors donné l'été pour réfléchir. Radio-Canada précise que le chef libéral, qui n'a toujours pas de siège, rejette l'idée de se présenter dans la circonscription de Viau, laissée vacante par le départ du député Emmanuel Dubourg. Il préférera attendre le déclenchement des prochaines élections générales pour tenter de déloger le député péquiste Denis Trotter dans Roberval.

L'attaché de presse du chef du PLQ, Harold Fortin, n'a pas voulu confirmer la nouvelle, affirmant que la décision finale

de Philippe Couillard serait annoncée avant la fin du mois d'août.

Vote des femmes

Par ailleurs, les libéraux du Québec préparent une vaste offensive pour gagner le vote des femmes à la prochaine élection générale.

Plus de 500 femmes, militantes, représentantes du monde des affaires et des milieux communautaires, seront conviées le 15 septembre à un rassemblement intitulé «Québécoises: adhérez au changement»

La décision finale de Philippe

Couillard serait annoncée avant

la fin du mois d'août

qui se tiendra dans le Quartier des spectacles à Montréal. Le chef Philippe Couillard y livrera un discours au parfum préélectoral suivi d'une période d'échanges avec les participantes sur les enjeux touchant la condition féminine. Une rencontre similaire est aussi en préparation à Québec pour le mois d'octobre.

«Bien sûr, nous sommes en mode séduction. Nous voulons rencontrer des femmes d'affaires, des professionnelles, des femmes des milieux socioéconomique, des syndicats, des femmes de tous les milieux, sans le filtre des médias», a expliqué la députée de l'Acadie, Christine St-Pierre, présidente de l'événement et ancienne ministre responsable de la Condition féminine dans le gouvernement de Jean Charest.

Des coups de fil ont été passés à d'anciennes ministres libérales vedettes, comme Line Beauchamp et Nathalie Normandeau, pour qu'elles prêtent main-forte à l'effort de séduction.

Les libéraux espèrent rehausser le profil du parti auprès de l'électorat féminin qui pourrait trouver «naturel» d'appuyer la péquiste Pauline Marois, première femme élue à la tête du gouvernement du Québec. Le symbole est puissant, mais il importe de rappeler que ce sont les gouvernements libéraux successifs qui ont fait le plus progresser la marche des femmes vers l'égalité au cours des dernières décennies, a fait valoir M^{me} St-Pierre.

«Le droit de vote des femmes, c'est nous, la première femme à l'Assemblée nationale était libérale [Marie-Claire Kirkland-Casgrain], la première femme au Conseil des ministres était libérale [idem], le Conseil du statut de la femme a été créé par un gouvernement libéral, le règlement de l'équité salariale pour 250 000 femmes, c'est Monique Jérôme-Forget, le partage du patrimoine familial, c'est Monique Gagnon-Tremblay, la parité au Conseil des ministres, c'est M. Charest», a-t-elle énuméré.

Le rendez-vous sera l'occasion pour le leader libéral d'annoncer un certain nombre d'engagements alors que des voix s'élèvent pour exiger un plus grand nombre de femmes dans les sphères d'influence — dans les conseils d'administration des entreprises cotées en Bourse, par exemple — et une plus grande participation des femmes dans les secteurs dits non traditionnels, comme la construction, l'exploitation des ressources naturelles et le développement du Nord.

Avec La Presse canadienne
Le Devoir

Loto-Québec promeut l'achat de billets de loterie en ligne

Loto-Québec a pris les grands moyens au cours de la période estivale dans l'espoir de voir ses revenus de jeu en ligne dépasser 1% de ses ventes totales de loteries en se payant une première campagne publicitaire à la télévision.

Les publicités, diffusées du 17 juin au 28 juillet dernier, montraient des gens capables d'acheter un billet de loterie, notamment grâce à une application mobile, même s'ils étaient en forêt, chez le coiffeur ou parce que la météo compliquait le déplacement vers un point de vente.

Le but de la société d'État est d'inciter ceux âgés de 35 à 49 ans, qui ont appris à se servir de téléphones intelligents et de tablettes numériques, à se tourner vers cette technologie pour se procurer leurs 6/49, Québec 49, Lotto Max et autres billets, a expliqué une porte-parole, Marie-Claude Rivet. «C'est une question de notoriété auprès de notre clientèle, affirme-t-elle. Ce n'est pas la vaste majorité de notre clientèle qui est au courant que nous offrons des loteries en ligne depuis quelque temps déjà.»

Plusieurs loteries en ligne, disponibles depuis un peu moins d'un an, ne représentent qu'une faible partie des ventes de Loto-Québec.

Lors de l'exercice financier 2012-2013, les ventes de loteries en ligne ont atteint 7,1 millions de dollars, alors que les ventes totales de loteries de Loto-Québec étaient de 1,79 milliard.

Inquiétudes

Si cette offre de jeu en ligne est relativement nouvelle, certains intervenants du milieu s'inquiètent de constater que l'accès au jeu devient de plus en plus facile.

Selon Valérie Van Mourik, clinicienne au programme du jeu pathologique du Centre de réadaptation en dépendance de Montréal, plusieurs personnes pourraient être tentées de jouer plus régulièrement grâce à des applications mobiles, même s'il ne s'agit pas de sommes colossales. «Il y a peut-être des gens qui se diraient: "Il est trop tard, ça ne me tente pas d'aller au dépanneur"», souligne-t-elle.

La Presse canadienne

La diffusion de la dernière partie de l'Enquête nationale est retardée

Ottawa — Statistique Canada a reporté au 11 septembre la diffusion du troisième et dernier ensemble de données provenant de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011. Cette diffusion, axée sur

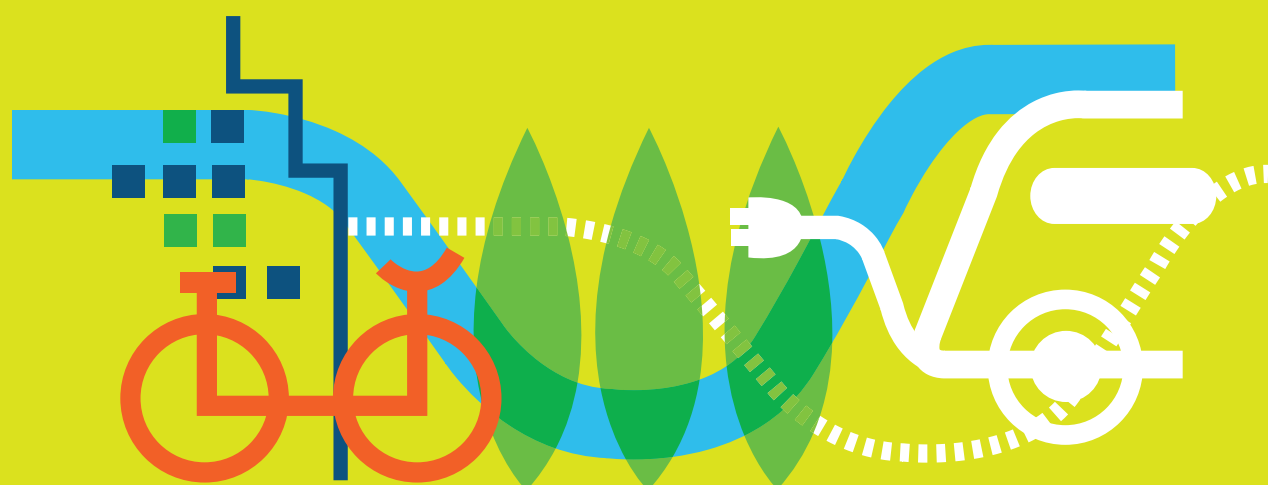
le revenu, les gains, le logement et les coûts d'habitation, devait à l'origine avoir lieu mercredi cette semaine. Lors du traitement des données, Statistique Canada a détecté des problèmes qui doivent être résolus avant la diffusion. L'agence fédérale assure que toutes les données tirées de l'Enquête nationale auprès des ménages qui ont été diffusées jusqu'à présent ne sont pas touchées.

La Presse canadienne

LE BLOGUE URBAIN

Un **NOUVEAU** blogue collectif écrit par des journalistes passionnés de vie urbaine

www.ledevoir.com/blogue-urbain



ACTUALITÉS

La réforme paravent



MANON CORNELLIER
à Ottawa

La trêve estivale du premier ministre Stephen Harper a pris fin mardi. Lui qui a transformé le Sénat et sa réforme en hochets pour calmer sa base voit la Chambre haute revenir le hanter sur un front qui lui fait très mal et hérisse cette même base, celui de l'éthique.

Le bureau de régie interne du Sénat a annoncé hier qu'il transmettait à la GRC le dossier des frais de déplacement de la sénatrice Pamela Wallin, aujourd'hui indépendante, mais conservatrice de 2009 au printemps dernier. Après les sénateurs Patrick Brazeau et Mike Duffy et l'ancien chef de cabinet du premier ministre Nigel Wright, elle est la quatrième personne issue des rangs conservateurs à se retrouver sous la loupe de la police fédérale.

M. Harper doit sûrement se mordre les doigts de l'avoir défendue aux Communes. « Pour ce qui est de la sénatrice Wallin, j'ai regardé les chiffres. Ses frais de déplacement sont comparables à ceux de tout autre parlementaire ayant à faire la navette entre Ottawa et cette région du pays », déclarait-il le 13 février dernier pendant la période en questions.

Ce n'est pourtant pas ce qu'ont conclu les juricomptables de la firme Deloitte. Leur rapport, rendu public mardi, montre que M^{me} Wallin aurait pris quelques libertés avec ses notes de frais, prétextant voyager pour les affaires du Sénat alors qu'il n'en était rien. Ce qui a particulièrement troublé le comité et l'a poussé à faire appel à la GRC est les incohérences relevées par Deloitte entre différents documents et calendriers, qui auraient été modifiés.

M^{me} Wallin devra rembourser, avec intérêts, 121 348 \$ de frais de déplacement jugés injustifiés. Des frais supplémentaires de 20 978 \$ devront faire l'objet d'un examen par le bureau de régie interne. M^{me} Wallin a toutefois déjà remboursé 38 000 \$ et a promis de rembourser le reste avec intérêts, même si elle s'estime victime d'un « processus fondamentalement erroné et injuste ». (Ses frais de résidence secondaire ne sont toutefois pas en cause, contrairement à ceux des sénateurs Duffy et Brazeau et de l'ex-libéral Mac Harb.)



Depuis que ce scandale a éclaté, le gouvernement Harper se démène pour prendre ses distances. Les sénateurs visés sont tombés en disgrâce. De M. Wright, on ne souffle mot. Et à chaque détour, on tente de faire dévier l'attention en brandissant la réforme du Sénat que claironne M. Harper depuis 2006.

Encore lundi, la leader du gouvernement au Sénat, Marjory LeBreton, a réagi aux premières fuites sur le rapport Wallin en évoquant cette réforme et même, si nécessaire, l'abolition pure et simple du Sénat.

Le hic avec cet argument est que si le scandale actuel ravive l'intérêt pour une telle réforme, il ne peut la justifier. D'ailleurs, on parlait réforme avant qu'il ne se produise. Et ce ne sont pas des dépenses sénatoriales douteuses qui la feront avancer plus vite.



Depuis son arrivée au pouvoir et après chaque élection, le gouvernement Harper a présenté des projets de loi pour raccourcir la durée du mandat des sénateurs et pour permettre l'élection par les provinces des candidats au Sénat. Étant minoritaire, M. Harper a vu ses projets piétiner, ce dont il a toujours porté l'opposition responsable.

Mais voilà que majoritaire, il doit mettre les freins. Le Québec, qui soutient depuis le début que les provinces ont leur mot à dire, conteste la démarche fédérale devant les tribunaux, incitant Ottawa à se tourner vers la Cour suprême. Cette cause n'a toujours pas été entendue et sa conclusion n'est pas pour demain. On en a pour des mois.

Si M. Harper avait vraiment tenu à cette réforme, il aurait demandé l'avis de la cour dès les premières protestations provinciales. Il aurait eu sa réponse il y a quelques années et aurait pu procéder en respectant les règles.

La réforme ou l'abolition du Sénat affecteraient l'équilibre de l'institution parlementaire et la représentation des régions et provinces au sein du Parlement fédéral. Cela ne peut se faire sur un coup de tête pour faire oublier un scandale que de meilleurs mécanismes de reddition de comptes au Sénat et un processus de nomination moins partisan, plus transparent et fondé sur le mérite auraient peut-être permis d'éviter.

M. Harper n'a pas besoin de changer la constitution ou d'obtenir l'assentiment des provinces pour mettre un tel processus en place, seulement d'une bonne dose de volonté politique. Les trois sénateurs aujourd'hui mis en cause ont tous été nommés par lui. Dans le cas de M. Brazeau, M. Harper a passé outre à certains avertissements. Dans les cas de M^{me} Wallin et de M. Duffy, il était trop content de compter sur des vedettes médiatiques du Canada anglais pour travailler sans rechigner à gonfler les coffres du parti. Ils l'ont très bien fait et il ne s'en est pas plaint.

Mais non élus, sans comptes à rendre, ils sont devenus le symbole de ce qu'il disait vouloir changer. Cette affaire va le poursuivre pendant des mois. Pendant que sa réforme piétinera, les enquêtes de la GRC se poursuivront pour potentiellement éclater au visage de son gouvernement. Mais il ne pourra en rejeter la responsabilité ni sur l'opposition ni sur les provinces, juste sur lui-même.

LAC-MÉGANTIC

Les taux de contamination seraient élevés

Bien qu'il juge que le rapport de la Société pour vaincre la pollution est « prématuré » et « artisanal », un expert de Polytechnique le qualifie aussi d'« inquiétant »

MÉLANIE MARQUIS

Des tests toxicologiques réalisés par un groupe environnemental laissent entendre que le déversement de pétrole survenu à Lac-Mégantic a eu de sérieux impacts sur la qualité de l'eau et des sols du secteur touché.

Selon le rapport d'analyse, dont La Presse canadienne a obtenu copie, le facteur de dépassement des hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) cancérigènes est de 394 444 fois supérieur à la norme jugée acceptable par le ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP) pour les eaux de surface.

Quant à la concentration d'arsenic détectée à la surface de l'eau, elle dépasse de 28 fois la norme jugée acceptable par Québec, estime la Société pour vaincre la pollution (SVP), qui a réalisé cette étude avec la collaboration de Greenpeace.

« Il est évident que, s'il y a des substances cancérigènes au fond de la rivière Chaudière, lors de la débâcle ou lors des "coups d'eau", ça risque de faire remonter cette contamination de fond, qui va contaminer la rivière Chaudière vers l'aval », a exposé Daniel Green, de la SVP.

Les berges de la rivière Chaudière ont aussi écopé. La flore analysée sur plusieurs kilomètres a démontré « un taux extrêmement élevé d'hydrocarbures pétroliers », selon le groupe environnemental. « Essentiellement, on est à 180 fois la norme qui définit un terrain contaminé en vertu du règlement sur [la protection et] la réhabilitation des terrains du Québec. On a créé des terrains contaminés sur les deux berges de la rivière Chaudière à la suite de ce déversement », s'est désolé M. Green.

La SVP reconnaît qu'« en raison de ses moyens limités », il lui a été impossible d'effectuer l'ensemble des analyses chimiques requises pour identifier le spectre des toxiques.

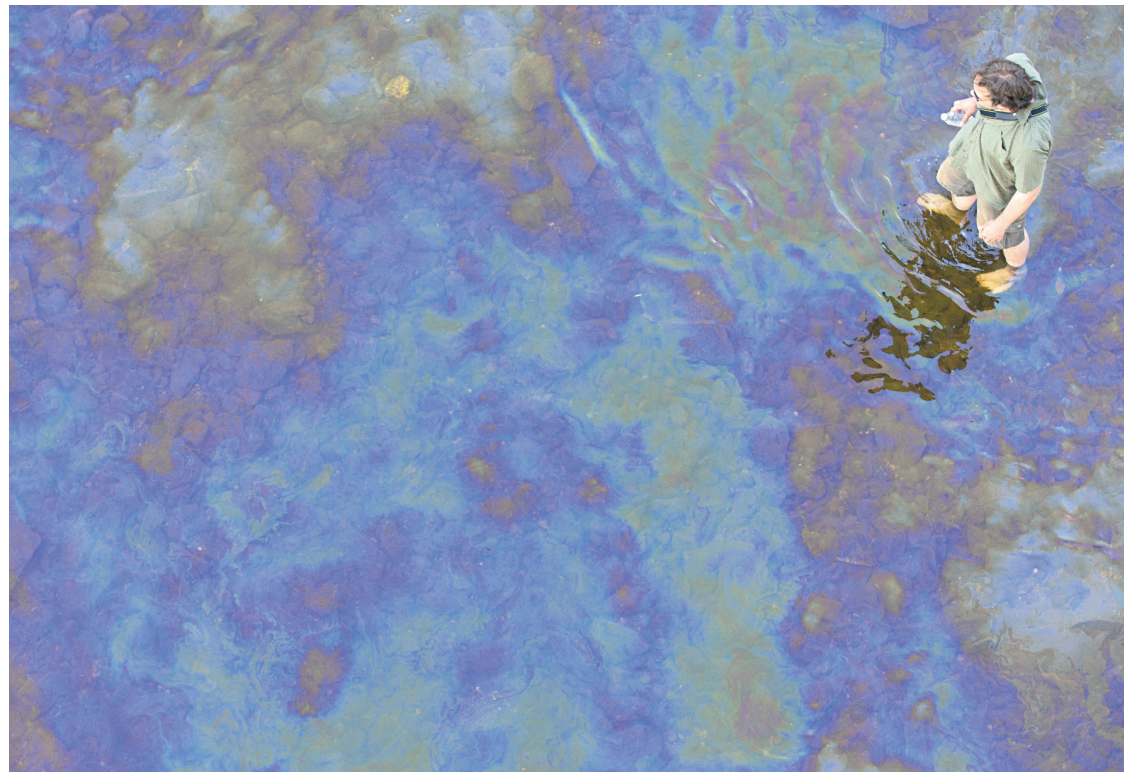
« Prématuré » et « artisanal »

Et justement, le côté « artisanal » de cette collecte de données mine la valeur scientifique de ces résultats, estime Gregory Patience, professeur titulaire au Département de génie chimique de Polytechnique.

« Ce qu'ils ont écrit est assez inquiétant, mais prématuré. Ce n'est pas complet, et le rapport est alarmiste », a-t-il indiqué mardi au téléphone.

Le chercheur relève notamment qu'en raison de leur masse volumique supérieure à celle de l'eau, le pyréne et le chrysène — produits chimiques de la famille des HAP cancérigènes — détectés dans les eaux de surface auraient dû couler au fond de la rivière Chaudière, ce qui le laisse perplexe.

Si elle juge que les résultats de ses analyses



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

« On a créé des terrains contaminés sur les deux berges de la rivière Chaudière à la suite de ce déversement », s'est désolé Daniel Green, de la Société pour vaincre la pollution.

tiennent la route, la SVP regrette tout de même de n'avoir pas eu accès à certains endroits au moment de procéder à ses tests — et pour cela, elle pointe l'entreprise privée chargée du nettoyage et de la décontamination, SIMEC, qu'elle accuse d'avoir tenté de lui barrer la route.

La compagnie a cependant réfuté cette allégation. « Nous, on n'a pas eu affaire avec des groupes comme [la SVP]. Ce n'est assurément pas nous qui leur avons interdit l'accès », a affirmé lundi un porte-parole de l'entreprise.

« Culture du secret » au ministère

Reste que la SVP juge que la population de Lac-Mégantic et de la région est en droit d'être informée des contretemps écologiques du déversement. Elle reproche d'ailleurs à Québec de garder confidentiels les résultats de ses analyses, accusant le MDDEFP de perpétuer une « culture du secret ».

Greenpeace n'a pas été plus tendre à l'endroit du ministère. Selon l'organisme, les responsables ont sous-estimé l'importance des conséquences environnementales de la catastrophe. « J'ai été surpris de les voir minimiser l'ampleur du déversement », a lancé Keith Stewart, coordonnateur de la campagne Climat-Energie de

Greenpeace. C'est l'un des plus importants déversements dans l'histoire canadienne. Il faudra un effort considérable pour décontaminer tous ces endroits », a-t-il précisé en entrevue téléphonique il y a quelques jours.

Le bureau du ministre de l'Environnement, Yves-François Blanchet, a refusé les multiples demandes d'entrevue faites depuis près de deux semaines par La Presse canadienne.

D'après les plus récentes estimations du MDDEFP, qui datent du 4 août, 7,2 millions de litres de pétrole brut léger se sont déversés dans l'environnement à la suite du déraillement mortel de Lac-Mégantic, qui a fait 47 victimes.

Les opérations de décontamination — qui pourraient s'échelonner sur des années et coûter des centaines de millions de dollars, selon Daniel Gardner, professeur de droit spécialisé en responsabilité civile — ne se sont pas encore mises en branle à proprement parler. « Au moment où on se parle, on ne parle pas de décontamination. Le mandat qui a été donné à Pomerleau, c'est un mandat de nettoyage et de caractérisation du site », a spécifié mardi matin la mairesse de Lac-Mégantic, Colette Roy-Laroche.

La Presse canadienne

Le Sénat confie le dossier des dépenses de la sénatrice Pamela Wallin à la GRC

STÉPHANIE MARIN

à Ottawa

Le dossier des dépenses de la sénatrice Pamela Wallin sera envoyé à la Gendarmerie royale du Canada (GRC), a décidé mardi un comité du Sénat. M^{me} Wallin devra pour sa part rembourser environ 120 000 \$, plus les intérêts, au Trésor public.

D'autres frais de déplacement réclamés — pour près de 21 000 \$ — sont jugés « sujets à interprétation » et devront être analysés par le comité sénatorial. Ils pourraient s'ajouter à la facture envoyée à M^{me} Wallin. Ses dépenses futures seront de plus surveillées de près par le Sénat pendant un an. Certains de ses déplacements devront même être préapprouvés. Puisque la sénatrice de la Saskatchewan avait déjà remboursé à la Chambre haute 38 369 \$ avant même le dépôt du rapport, c'est au moins 80 000 \$ qu'elle devra encore sortir de ses poches.

Selon les règles, les sénateurs ont le droit de réclamer des billets d'avion entre leur résidence dans leur province d'origine et Ottawa, où ils se rendent pour assister aux travaux du Sénat. Ils ont aussi droit à des frais de déplacement lorsqu'ils se rendent ailleurs au pays ou même à l'étranger pour des fonctions liées au Sénat.

Mais la sénatrice Wallin a réclamé des remboursements de frais de déplacement de de nombreuses reprises, pour des activités jugées non liées aux activités du Sénat. Il s'agit notamment d'activités partisanes de financement, d'affaires personnelles ou liées au fait qu'elle siège à des conseils d'administration, de soirées de gala ou encore ce qu'elle appelle des « activités de réseautage ».

Dans certains cas, elle dit les avoir réclamés par erreur et remboursés. Dans d'autres cas, la



ADRIAN WYLD LA PRESSE CANADIENNE

La GRC devra vérifier si les incohérences entre les renseignements fournis par la sénatrice Wallin et ses réclamations doivent faire l'objet d'une enquête policière. En attendant, elle devra tout de même rembourser environ 120 000 \$.

firme comptable Deloitte, engagée pour revoir les dépenses de la sénatrice, les a déclarées non reliées aux activités du Sénat.

Lundi, M^{me} Wallin, mise au fait des conclusions du rapport Deloitte, avait déclaré qu'elle rembourserait les sommes jugées dues, et cela, avec ses « ressources personnelles ».

« Manques de cohérence »

La période d'examen s'étendait de janvier 2009 au 30 septembre 2012 et visait des habitudes de déplacement considérées comme « inusitées » et marquées par des arrêts fréquents à Toronto, où la sénatrice a une résidence. Elle affirme s'y arrêter souvent en chemin, entre Ottawa et la Saskatchewan, où elle a sa résidence principale.

Durant la période visée, Pamela Wallin a effectué 94 voyages entre la Saskatchewan et Ottawa, et 75 d'entre eux comportaient un arrêt d'une nuit ou plus à Toronto.

Mais Deloitte a calculé que ses

« escales » à Toronto ont entraîné des frais supplémentaires de transport pour le Sénat : deux billets d'avion coûtent évidemment plus cher qu'un vol aérien direct.

De plus, la firme Deloitte a relevé des « manques de cohérence » entre les renseignements fournis par M^{me} Wallin et son adjointe de direction et les renseignements contenus dans le calendrier Outlook de la sénatrice. « Les divergences citées dans le rapport Deloitte soulèvent de sérieuses préoccupations et le comité estime que celles-ci ne peuvent être réglées à l'interne », est-il écrit dans le rapport du comité sénatorial pour expliquer le renvoi de cette affaire à la GRC. Il revient toutefois à la force policière de juger s'il y a matière à enquête ou pas.

Le rapport conclut que des dépenses totalisant 390 182 \$ sont admissibles sur les 532 508 \$ réclamés. La sénatrice devra donc payer la différence, soit 121 348 \$.

La Presse canadienne

Fuite d'ammoniac chez Olymel

Vallée-Jonction — La compagnie Olymel a cessé temporairement ses activités à l'usine d'abattage et de découpe de porcs de Vallée-Jonction. Une fuite d'ammoniac est survenue lundi soir dans cet établissement situé en Beauce. Les systèmes de détection de l'entreprise ont permis l'évacuation rapide des 350 employés qui travaillaient sur le quart de soir. Ceux-ci ont été transportés dans les hôpitaux de Lévis et de Saint-Georges par mesure de précaution et ont obtenu leur congé. Des équipes spécialisées ont travaillé durant la nuit afin que la situation revienne à la normale. La fuite a été colmatée, mais les activités de l'usine ont été interrompues jusqu'à nouvel ordre. Cette usine d'Olymel emploie plus de 1000 personnes.

La Presse canadienne

Les Québécois sont prêts à sortir la cigarette des terrasses

Près de deux Québécois sur trois croient qu'il serait temps d'interdire la cigarette sur les terrasses, selon un sondage Léger Marketing commandé par la Coalition québécoise pour le contrôle du tabac. La semaine dernière, la Coalition devait aussi une étude qui démontre que les concentrations de fumée sur les terrasses montréalaises dépassent de 10 à 100 fois les normes suggérées par l'Organisation mondiale de la santé. « Nous espérons que cet appui populaire, combiné aux preuves croissantes quant aux dangers de la fumée secondaire sur les terrasses, convaincra le gouvernement d'inclure une telle interdiction [de fumer sur les terrasses] dans une révision prochaine de la Loi sur le tabac », a indiqué le porte-parole de la coalition, Flory Doucas. Plusieurs provinces et villes canadiennes possèdent déjà un tel règlement.

Le Devoir

ACTUALITÉS

UN LIEU, UN NOM

Le rang Tourlognon, toponymie potagère et poétique

On passe devant, on roule dessus, on s'y rend tous les jours : ces places, ces rues, ces villages ont des noms parfois charmants qui cachent une histoire souvent insoupçonnée. Tout l'été, nous partons à la découverte non pas des lieux, mais de leur toponymie.

ODILE TREMBLAY

La montueuse région de Charlevoix recèle des beautés bien au-delà des abords du fleuve. L'arrière-pays, mieux préservé que la côte, nous transporte en balade du temps jadis, entre croix de chemin, moulins à scie et maisons ancestrales.

La toponymie, de son côté, ouvre une porte sur sa petite histoire riche en légendes. En direction des Éboulements, Baie-Saint-Paul englobe, à l'embouchure de la rivière du Gouffre, le quartier Cap-aux-Corbeaux. Ce nom, refuge des démons, dit-on, fait écho aux cris des corbeaux affamés attendant les marins naufragés. Mais voici qu'on y croise la montée Tourlognon.

Pour tout dire, cette montée récente tire son nom du rang qui la surplombe: celui de Sainte-Catherine. Il est surnommé vulgairement Tourlo-

gnon, recensé dans les registres comme tel dès 1798. Les habitants, qui y cultivaient l'oignon pimpant et savoureux, affirmaient que le bulbe tournait bien. Le mot est resté.

Le rang Sainte-Catherine s'étire jusqu'aux Éboulements, mais ne serait Tourlognon que sur une partie de son parcours. Il traverse la forêt, atteint de grosses fermes prospères qui s'étirent au soleil, mais des bâtiments abandonnés rappellent le sort ingrat des petits agriculteurs. Des champs magnifiques subsistent, avec ou sans oignons. Roulons-nous toujours sur ce surnom? Chacun donne des avis contraires en la matière. Et la tête nous tourne comme bulbe ou tige d'oignon. Qu'importe!

Aujourd'hui, dans le rang Sainte-Catherine, une pension canine affiche fièrement sur son enseigne le nom de Tourlognon. Même à Saint-Tite-des-Caps, le vocable a migré à la tête d'un gîte. Un mot qui plaît

fleurit, s'exporte.

Étonnante toponymie potagère qui inspirait déjà les beaux esprits au XIX^e siècle. Entre 1863 et 1882, au presbytère de Baie-Saint-Paul, le curé érudit, l'abbé Charles Trudelle, avait fondé un cercle de prêtres-poètes: le Congrès de la Baie-Saint-Paul. Ça se déroulait au cours de la dévotion des Quarante-Heures, moment de l'année liturgique où les confessions, offices, sermons, oraisons se multipliaient, à grand renfort d'ecclésiastiques venus d'un peu partout. Ces marathons religieux se terminaient autour d'une table garnie et arrosée, d'où une atmosphère propice à taquiner les muses.

Les rimailleurs à soutane se dissimulaient sous les pseudonymes de Moravief, Telmar, Mauvaise mine, Charlemagne, etc. L'abbé Joseph Sirois-Duplessis, curé de Saint-Tite-des-Caps, charmé par le surnom dudit rang, avait adopté le nom de plume Tourlognon. À l'heure de devenir président d'un Congrès bientôt dissous, il lança ces vers que Baudelaire eût reniés: «Tourlognon du Corbeau monte à la présidence/C'est le dernier Congrès la dernière séance/Petit roi de la Miche, il arrive au pouvoir/Quand le Congrès chancelle et penche vers le soir.»* Excusez-là!



SOLANGE TREMBLAY

Des bâtiments abandonnés le long du rang rappellent le sort ingrat des petits agriculteurs.

Le Centre d'archives de Charlevoix conserve un rare exemplaire de la brochure de ce Congrès, publiée en 1882, poèmes à l'appui.

Montée récente

Le rang se cramponnait donc à son surnom depuis le XVIII^e siècle, mais la montée Tourlognon, elle, n'existe que depuis 1991. «Avant, c'était le bois ici», m'assure Jocelyn Tremblay. L'homme, un musicien country, a mis sur pied Les sabots du Nord, un centre équestre où il élève de magnifiques chevaux canadiens, race chevaline nationale, longtemps quasi éteinte, qui renait à peine de ses cendres. Surnommé le cheval de fer pour sa force, sa carrure, ses grosses

pattes, il en aura déssouché des arbres et attelé des charrues, ce canadien-là.

Jocelyn a acheté la terre il y a 30 ans, avant d'y bâtir maison et écurie. Aujourd'hui, le ranch est superbe. Il garde aussi un gros percheron sauvé de l'abattoir, tient pension chevaline pour les cavaliers des alentours. Durant le temps des Fêtes, Jocelyn Michel organise des randonnées en forêt sous les étoiles dans des carrioles d'époque. Il possède une salle de réception, chante et fait danser. «Je donne avant tout des cours de relations chevalines», dit-il. Rien de tel que de connaître les rudiments des codes équinés pour éviter bien des malentendus et ruades. «Il faut

penser cheval», assure notre homme. Les siens ne sont pas ferrés. «Je les veux libres.»

Au 10 de la montée Tourlognon, on admire sa vingtaine de pensionnaires à sabots, des hongres, mais dans son corral, l'étalon Koko, dont il est le seul maître, sert également pour des saillies. A la rencontre d'un nom, aux confins de Baie-Saint-Paul, on a trouvé aussi un ranch, un cavalier chanteur, en se félicitant que la toponymie abrite aussi la vie.

Le Devoir

* Jean-Paul Médéric Tremblay, «Baie-Saint-Paul et poésie», Revue d'histoire de Charlevoix, 2 avril 1986.

LES PETITES ANNONCES

AVIS DE DÉCÈS

I • N • D • E • X
REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES

100 • 199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL
100 • 150 Achat-vente-échange
160 • 199 Location

200 • 299 IMMOBILIER COMMERCIAL
200 • 250 Achat-vente-échange
251 • 299 Location

300 • 399 MARCHANDISES
400 • 499 OFFRES D'EMPLOI
500 • 599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES
ET DE SERVICES
600 • 699 VÉHICULES

LES PETITES ANNONCES

DU LUNDI AU VENDREDI
DE 8 H 30 À 17 H 00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14 h 30 pour l'édition du lendemain.

Téléphone: 514-985-3322
Télécopieur: 514-985-3340
petitesannonces@ledevoir.com

Conditions de paiement: cartes de crédit

AMERICAN EXPRESS MASTER CARD VISA

402
ÉDUCATION

ÉCOLE PRIVÉE À MTL

Cherche candidat(e), avec permis d'enseigner au primaire, pour remplacement 1 jour/sem, en 1^{ère} année jusqu'en décembre puis temps plein dans la même classe à partir de janvier.

CV par courriel à: damothe@stjoseph.qc.ca

506
ARGENT DEMANDÉ OU À PRÊTER

ArgentDirect.com
Prêts de 500 \$ et plus, sans enquête de crédit, approbation 1h.
1-888-374-5777

515
INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE

VOTRE ORDINATEUR BOGUE OU RALENTIT ?
Mise à jour et réparation P.C., Mac et portables.
10 ans d'exp.
Service à domicile.
514 573-7039 Julien

575
DÉMÉNAGEMENTS

LES DÉMÉNAGEMENTS BRETON-SAVARD
Emballage - Entreposage - Pianos.
Assurances compl.
Estim. gratuite.
info@bretonsavard.com
514 254-1447

695
AUTOMOBILES

Acura TL sh-awd 2009
63 000 km, garantie 160 000 km.
Cuir, toit ouvrant,
mags 18 pouces, moteur
3,7l de 305 chevaux. 24 900\$
Philippe St-Pierre
(514)705-0707

405
SANTÉ ET SERVICES COMMUNAUTAIRES

405
SANTÉ ET SERVICES COMMUNAUTAIRES

VOLONTAIRES RECHERCHÉS POUR UNE ÉTUDE SUR L'APNÉE DU SOMMEIL ET LA SANTÉ COGNITIVE

Pour participer à cette étude, vous devez être un homme âgé entre 45 et 85 ans, être en santé psychologique et ne pas présenter de trouble de sommeil. Vous devez être disponible pour deux séjours au Centre d'étude du sommeil de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal. Le premier séjour comprend la soirée, la nuit de sommeil et la matinée. Le deuxième séjour au centre est d'une durée d'une heure. Vous devez également être disponible pour un séjour supplémentaire de deux heures à l'Institut Universitaire de Gériatrie de Montréal. Possibilité de suivi après un an. Compensation financière de 210\$ pour participation.

Contactez le 514-338-2222, poste 7718

HSCM Centre d'études avancées en médecine du sommeil

QUAND LA TOXICOMANIE PREND TOUTE LA PLACE

faites les premiers pas
1514 508-0202
www.portage.ca

PORTAGE
Pour votre bien-être

Loiselle, Hélène
1928-2013

C'est avec tristesse que nous annonçons le décès d'Hélène Loiselle, le 7 août 2013, à l'âge de 85 ans, à l'issue d'une longue maladie. Elle était la veuve du comédien Lionel Villeneuve et la sœur de feu Claude Loiselle et de feu Hubert Loiselle.

Elle laisse dans le deuil ses enfants Anne (Claude Saint-Laurent), Pierre, Catherine (Maurice Pérez), Isabelle, Christine (Alain Barette), ainsi que ses petits-enfants Laurence Brault-Villeneuve et son père Pierre Brault, Jean Artiges et son père Romain Artiges, Ariel et Nina Perez, Colette Brossoit et ses belles-sœurs Huberta, Lucille et Aldéa Villeneuve.

Ayant fait ses premières armes chez les compagnons de Saint-Laurent, Hélène Loiselle était reconnue comme l'une des comédiennes les plus célèbres du Québec. Elle amorça sa carrière dès son retour de Paris, en se faisant connaître autant au théâtre, qu'à la télévision ou au cinéma et souvent, au côté de son mari Lionel Villeneuve.

La famille recevra les condoléances de tous, le jeudi 15 août de midi à 21 heures, et le vendredi 16 août de 10 heures à 14 heures, au salon funéraire :

Alfred Dallaire

MEMORIA

4231, boul. St-Laurent, Montréal
www.memoria.ca 514 277.7778Angle Rachel
Service de Voituriers

Un hommage privé, composé de témoignages d'amitié sera destiné à ses proches, amis et camarades et se tiendra vendredi à partir de 14 heures, au salon.

La famille tient à remercier chaleureusement tout le personnel du CHSLD des Hauteurs à Sainte-Adèle.

542
MASSOTHÉRAPIE

542
MASSOTHÉRAPIE

542
MASSOTHÉRAPIE

Venez vivre une expérience de détente urbaine avec une pause massage Profitez des bienfaits d'un massage progressif alliant traitement et relaxation

MASSOTHÉRAPIE
ESALEN . REIKI . SUÉDOIS
Thérapeutique ou de relaxation
\$65/h \$85/1.5h

Appellez dès maintenant pour info et R.D.V
514.966.8150 (Bilingue)
michelmassage@live.com
À Montréal près de 720 15 1500 Lionel Groulx Atwater

Membre de l'Association Professionnelle monréseau

Contactez LE MEMORIEL pour publier un ou des :

AVIS DE DÉCÈS FAIRE-PART
REMERCIEMENTS CONDOLÉANCES
ANNIVERSAIRES HOMMAGE
IN MEMORIAM

Téléphone : 514 525-1149
necrologie@lememorial.com

NOTRE ADRESSE :
107 - 1855 du Havre,
Montréal H2K 2X4

Alternatives
Construire ensemble un monde différent
Pour nous appuyer : www.alternatives.ca • 514.982.6606

101 PROPRIÉTÉS À VENDRE

NOUVELLES MAISONS MODÈLES

WHITLOCK WEST

Un projet intégré dans la nature, à Hudson.
(450) 458-5688 • www.whitlockwest.com

160
APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

HOMA - 5 1/2 - 3^{ème} étage.
Personnes tranquilles. Août.
700\$
450 677-3727

NOUVEAU-ROSEMONT
Grand 3 1/2, quartier résidentiel.
Près services. 630 \$. Libre.
514-256-7727

OUTREMONT - 4 1/2
(Boul. St-Joseph / de l'Épée)
1200 p.c., frigo, cuisinière, lav.
vais. et eau chaude incl., chauffe.
OCTOBRE. 1 565 \$ + garage.
514-271-9862 b.v.

164
CONDOMINIUMS À LOUER

OUTREMONT - 5 1/2
Luxueux, 3 ch., 2 s.de b., garage,
électros. 2 400 \$
514-699-4952

ROSEMONT - Lumineux condo
4 1/2, vue parc, 4 élect. incl., bien
isolé, Bois-fr, a/c, n-f, aire ouverte.
514 813-1370

170
HORS FRONTIÈRES EUROPE À LOUER

À PARIS - Montmartre
Près des vignes, charmant appt.
3 pièces, tout équipé. 1 à 4 pers.
Sem/mois.
450 677-3727

PARIS - MONTPARNASSE
3/4 pers. Confort. Prix dégressif
Août/septembre.
514 287-1313

PARIS
Atelier meuble, libre en août,
équipé, 2 c.c., ensoleillé, calme.
Entrée privée arborée, dans le
sympathique quartier de Belleville,
métro, 15 minutes de Châtelet.
2800\$/mois (800\$/sem).
33.1.40.30.09.14
riouxchristian@yahoo.com

PARIS VII - XV Champ-de-Mars
Site exceptionnel - 2 1/2 rénové 08
Tt équipé, très ensoleillé. Sur jardin
Sem/mois. 514 272-1803

PROVENCE
Vallée du Rhône
Maison de village dans le
quartier médiéval de Nyons.
2 c.c. 2 s. de b. Toute équipée.
Terrasse ensoleillée. Internet.
www.bonnevisite.ca/nyons
819 658-1218

175
MAISONS DE CAMPAGNE À LOUER

ESTRIE
Saint-Venant-de-Paquette
2 gentils chats gris désirent
partager temps plein leur grande
maison durant les mois d'hiver
(de novembre à avril).
Lieu idéal pour artiste-écrivain
musicien en période de création
Tout inclus (chauff., internet, etc...)
Prix modique. 819 658-1218

210
COMMERCÉ À VENDRE

DORION
Restaurant/bar à vendre.
Avec machines Vidéo-Poker.
Stat. à l'arrière. Grande terrasse.
120 000\$ 514 222-1848

307
LIVRES ET DISQUES

Librairie Bonheur d'Occasion
achète à domicile livres de qualité
en tout genre. 514 914-2142
4487 de la Roche/Mt-Royal

DICTIONNAIRE RAISONNÉ
de l'architecture française
en 10 volumes.
E. Viollet-le-Duc. 1876.
700\$
418 828-1939
acq-quebec@bellnet.ca

ACTUALITÉS

Les familles et le transport au menu de Projet Montréal

La formation politique de Richard Bergeron, qui a dévoilé mardi son programme électoral, a pour objectif de retenir les familles sur l'île tout en réduisant l'utilisation de l'automobile.

JEANNE CORRIVEAU

Si son équipe est portée au pouvoir le 3 novembre prochain, Richard Bergeron compte s'attaquer à l'exode des familles vers les banlieues. Mais le chef de Projet Montréal entend aussi prendre des mesures pour réduire la circulation automobile à Montréal et limiter l'offre de stationnement au centre-ville.

Le programme électoral présenté mardi matin par le candidat à la mairie de Montréal comporte 71 engagements selon six grands thèmes, dont la gouvernance, l'habitation, le transport et l'aménagement urbain.

Pour retenir les familles à Montréal, le parti estime qu'il faut favoriser leur accès à de grands logements et proposer un cadre de vie plus paisible et attrayant.

En matière fiscale, Projet Montréal n'entend pas imposer des hausses de taxes supérieures au taux d'inflation. Richard Bergeron croit que l'intégrité de sa formation lui permet de faire une telle promesse. «*Au cours des dix dernières années, on s'est fait voler grosso modo un milliard de dollars à cause de la corruption et de la collusion, a-t-il expliqué. Ce milliard de dollars, on ne se le fera plus voler avec*

Qui devrait débattre ?

Richard Bergeron estime que seuls les candidats à la mairie comptant des élus au conseil municipal actuel devraient participer aux débats publics dans le cadre de la campagne électorale. Le candidat et éditeur Michel Brûlé s'est récemment offensé d'avoir été exclu du débat qui doit se dérouler vendredi dans le cadre de l'École d'été de l'Institut du Nouveau Monde (INM) alors que la candidate Mélanie Joly y prendra part. «*Il y a trois candidats qui*

ont des élus au conseil municipal [...] et je crois qu'il faut s'en tenir à ça, sinon, c'est un bar ouvert», a dit Richard Bergeron en rappelant qu'une dizaine de candidats briguaient la mairie de Montréal. Dans le camp de Denis Coderre, on estime plutôt que c'est aux organisateurs de débats de déterminer le nombre de candidats invités. «*On n'a pas à s'immiscer dans ces décisions*», croit Anie Samson, membre de l'équipe Coderre.

une administration de Projet Montréal. Il va permettre de financer notre programme.»

Circulation automobile

Projet Montréal accorde une place importante aux transports. Comme il l'avait fait en 2009, Richard Bergeron se donne pour objectif de réduire d'au moins 2,5% par année la circulation automobile dans la métropole. D'ici une vingtaine d'années, la circulation au centre-ville et dans les quartiers centraux devrait diminuer de 50%, avance-t-il. Ailleurs à Montréal, l'objectif est de 25%.

Selon Richard Bergeron, il est réaliste d'envisager une

telle réduction de la circulation à Montréal, le maire de Paris, Bertrand Delanoë, et l'ex-maire de Séoul, Lee Myung-Bak, ayant réussi cet exploit.

M. Bergeron compte également réduire l'offre de stationnement au centre-ville pour miser sur une «*gestion active*» du stationnement. «*Il y a présentement, au centre-ville de Montréal, 3000 [places de] stationnements en moins qu'il y a dix ans. Qui s'en est aperçu?*», a-t-il demandé.

Le candidat à la mairie propose de limiter à 40 km/heure la vitesse dans les rues artérielles et à 30 km/heure celle dans les rues locales, et il n'abandonne pas l'idée d'im-



PEDRO RUIZ LE DEVOIR

Richard Bergeron se défend d'être en guerre contre les automobilistes.

planter un réseau de tramway de 37,5 kilomètres.

En guerre ?

Richard Bergeron se défend d'être en guerre contre les automobilistes. «*Ce qu'on veut, c'est revaloriser le centre-ville*», a-t-il dit. Il s'engage par ailleurs à améliorer le transport en commun et à accélérer le développement du réseau cyclable.

En matière d'habitation, Projet Montréal croit que la Ville doit être plus proactive dans la planification de nouveaux développements. Reconnaissant que l'achat d'une propriété sur l'île de Montréal est devenu difficile, M. Berge-

ron soutient que des mesures dynamiques devront être prises pour favoriser l'accessibilité à la propriété pour les jeunes familles.

En matière de valorisation urbaine, Richard Bergeron réitère son projet d'entrée maritime et suggère de recouvrir l'autoroute Ville-Marie et une partie de l'autoroute Décarie. Quant à la gouvernance, le parti propose de remplacer les maires d'arrondissement par des présidents désignés par leurs pairs.

Gestion du Plateau

Les camps adverses ne se sont pas gênés pour critiquer

les engagements de Projet Montréal. «*Richard Bergeron dit qu'il n'a rien contre les automobilistes, mais il parle d'augmenter les taxes sur l'essence, l'immatriculation et le stationnement et d'instaurer des péages. Ce n'est pas tout le monde qui peut se déplacer à vélo*», souligne Anie Samson, candidate pour l'équipe de Denis Coderre. Selon elle, les Montréalais devraient craindre que Projet Montréal n'étende le style de gestion du Plateau Mont-Royal à l'ensemble de la ville. «*Est-ce qu'on va cesser de déneiger à Montréal?*», se demande-t-elle.

Par courriel, le candidat à la mairie Marcel Côté a reproché à Projet Montréal son manque de vision. «*Cette formation politique peine à articuler une vision d'ensemble sur la gestion de la ville centre. [...] Il s'agit essentiellement d'un programme clientéliste*», a indiqué M. Côté.

Pour sa part, la candidate Mélanie Joly estime que Richard Bergeron fait fausse route en misant sur un coûteux réseau de tramway et sur le prolongement du métro plutôt que sur les systèmes rapides par bus qui, à son avis, desserviraient mieux Montréal.

Le Devoir



Jeunesse au Soleil distribue des vêtements avant la rentrée

La file s'étendait sur plus de 100 mètres devant les locaux de Jeunesse au Soleil, qui a distribué des vêtements neufs mardi à Montréal. Tous les ans, l'organisme communautaire vient ainsi en aide aux Montréalais démunis avant l'onéreuse rentrée scolaire. La distribution de vêtements, qui s'adresse principalement aux parents, se déroule aussi ce mercredi, entre 9 h et 15 h. Ceux qui veulent bénéficier du service doivent se présenter avec une preuve d'adresse. PHOTO PEDRO RUIZ LE DEVOIR

Des Montréalais rassemblés contre la loi antigay russe

GAÉTAN POULIOT

Des centaines de personnes se sont rassemblées devant le consulat de Russie, mardi soir à Montréal, pour dénoncer la loi interdisant toute «*promotion*» de la cause homosexuelle dans ce pays. «*M. Poutine, reculez, parce que la communauté LGBT [lesbienne, gaie, bisexuelle et transgenre] internationale ne reculera pas*», a lancé Eric Pineault, président de l'organisme Fierté Montréal, qui a

organisé cette vigile pacifique. «*Ce n'est pas une question de sexualité, c'est une question d'humanité*», a-t-il aussi dit.

Le créateur du drapeau arc-en-ciel était présent pour lancer un appel à la résistance

Le créateur du drapeau arc-en-ciel, important symbole de cette communauté, était d'ailleurs présent pour lancer un appel à la résistance. «*Cette bataille ne fait que commencer*», a dit

l'Américain Gilbert Baker. *Ne sous-estimez pas la puissance de notre rage. Nous ne tolérerons pas de voir nos droits bafoués.*»

Après des années de luttes et des avancées au Canada et aux États-Unis, il estime que l'on assiste à des reculs dans certains pays du monde.

Malgré le temps pluvieux, de nombreux participants avaient une chandelle à la main. «*J'espère que notre voix sera entendue là-bas*», a indi-

qué Marc-André Coulombe, 56 ans, qui participait à l'événement en solidarité avec les LGBT de Russie. A quelques mois des Jeux olympiques de Sotchi, en Russie, la pression internationale pourrait servir la cause, croit-il.

La législation de Moscou adoptée en juin interdit toute «*propagande homosexuelle*» auprès des mineurs. Les contrevenants s'exposent à des arrestations et à des amendes.

Le Devoir

Nouvelle bataille juridique pour Omar Khadr ?

Edmonton — Un avocat d'Omar Khadr a demandé que son client soit transféré de la prison fédérale d'Edmonton où il est détenu, un pénitencier à sécurité maximale, à une prison provinciale.

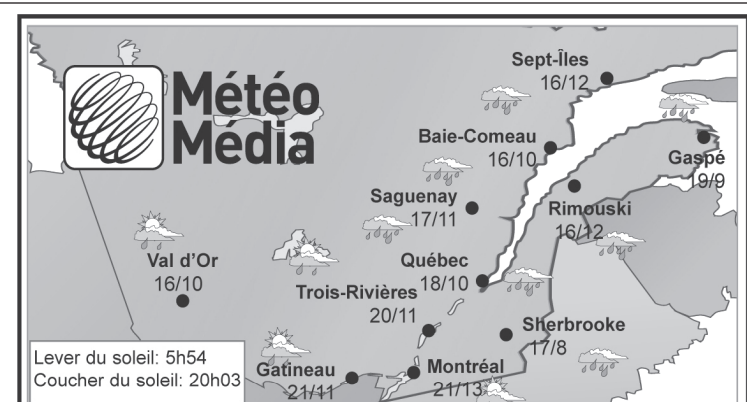
M^e Dennis Edney fait valoir qu'Omar Khadr a été condamné alors qu'il était mineur et qu'il devrait donc se trouver dans un autre établissement, comme une prison provinciale. «*Selon la Loi sur le transfèrement des délinquants, et selon sa sentence — d'une durée de huit ans —, Omar Khadr devrait être traité comme un mineur et ne devrait pas être détenu dans une prison à sécurité maximale comme un adulte*», a affirmé l'avocat. «*La mauvaise conduite de notre gouvernement fait suite aux mauvais traitements qu'il a reçus à*

Guantanamo», a-t-il poursuivi.

Omar Khadr a été détenu durant dix ans à la base américaine de Guantanamo, à Cuba, avant de plaider coupable à des accusations de crimes de guerre. Il a notamment reconnu avoir tué un soldat américain en Afghanistan alors qu'il était âgé de 15 ans. Une commission militaire américaine la condamné à huit ans de plus derrière les barreaux et il a été transféré au Canada.

Le ministre de la Sécurité publique, Steven Blaney, a aussi publié un communiqué, mardi. «*Omar Khadr a plaidé coupable à des crimes très sérieux [...]*», écrit-il. *Le gouvernement du Canada se défendra vigoureusement contre toute action judiciaire visant à alléger sa peine pour ces crimes.*»

La Presse canadienne



Canada	Auj.	Demain	Le Monde	Auj.	Demain
Edmonton	Sol 28/17	Var 28/16	Londres	Sol 25/9	Var 25/13
Moncton	Ora 23/12	Sol 22/11	Los Angeles	Sol 24/18	Sol 25/19
Saint-Jean	Plu 22/11	Sol 22/9	Mexico	Ave 24/13	Ave 24/13
Toronto	Sol 21/12	Sol 23/14	New York	Sol 24/16	Var 26/17
Vancouver	Var 22/17	Nua 22/17	Paris	Sol 23/11	Sol 26/13
Winnipeg	Sol 25/12	Sol 27/15	Tokyo	Sol 32/26	Sol 32/27

Montréal	Ce soir	Demain	Vendredi	Samedi
Aujourd'hui 21	13	22/15	24/15	25/15
Passages nuageux.	Averses isolées, pdp 70%.	Ciel variable.	Averses isolées, pdp 40%.	Généralement ensoleillé.

Québec	Ce soir	Demain	Vendredi	Samedi
Aujourd'hui 18	10	20/12	21/11	24/12
Ciel variable.	Averses, pdp 70%.	Ciel variable.	Passages nuageux.	Généralement ensoleillé.

Gatineau	Ce soir	Demain	Vendredi	Samedi
Aujourd'hui 21	11	22/12	23/13	25/14
Ciel variable.	Averses isolées, pdp 40%.	Ciel variable.	Averses isolées, pdp 40%.	Généralement ensoleillé.

Congédié ?
Voyez
François Gendron
avocat
LL.L., M.A., Ph.D.
Vieux Montréal 514.845.5545

Vous avez des droits nous pouvons vous aider
Yves Ménard
Avocats inc.
514.861.0469
menardavocats.com

Soyez au courant du temps qu'il fera dans 14 jours.
Consultez la tendance 14 jours.
Météo Média

ÉDITORIAL

IMMOBILIER

Fuite en avant

La vigueur du marché immobilier ne cesse de surprendre. Malgré un resserrement important des règles d'emprunt hypothécaire depuis deux ans, le prix moyen des maisons et le nombre de transactions continuent de grimper. Une fois de plus, la prudence s'impose pour les particuliers, mais aussi pour Ottawa, qui assure les trois quarts de tous ces emprunts.

On connaîtra jeudi les dernières données sur l'évolution des prix et des ventes de propriétés en juillet telles que compilées par l'Association canadienne de l'immeuble, un regroupement de courtiers, mais on soupçonne qu'elles seront très positives à la lumière des résultats régionaux déjà connus.

Pour qui possède une maison ou un condo, c'est une bonne nouvelle. A court terme, du moins, et pourvu que le marché tienne le coup encore longtemps. Ce qui serait surprenant puisque l'immobilier, comme l'industrie de la construction dans son ensemble, est un secteur fondamentalement cyclique.

La question n'est donc pas de savoir si le prix des maisons se stabilisera un jour ou s'il baissera en même temps que la chute du nombre d'acheteurs, mais quand et de quelle ampleur sera le mouvement.

La semaine dernière, la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) a informé les banques que leurs opérations de titrisation, qui consistent à revendre en tranches détachées les milliers d'hypothèques fondées dans un même saucisson, seront limitées à 350 millions par mois chacune à partir de maintenant. Pour l'année en cours, les institutions ont déjà vendu 66 du maximum autorisé de 85 milliards de dollars de ces produits dérivés assurés par la SCHL.

Si les banques ont recours à de telles émissions, c'est qu'elles peuvent ainsi récolter facilement des milliards en capitaux grâce au fait que le produit est entièrement garanti par Ottawa. Ce qui les différencie des tristement célèbres PCAA (papier commercial adossé à des actifs) à l'origine de la débâcle de 2008.

En revanche, on aura compris que ce sont les contribuables canadiens qui supportent la totalité du risque, et donc des pertes en cas de crise immobilière.

Contrairement aux États-Unis, le Canada a échappé à la crise immobilière qui a accompagné la récession de 2008. Mieux: depuis ce temps, le nombre et le prix moyen des maisons ont continué de croître au-delà des revenus des ménages canadiens déjà très endettés.

Tant que le marché tient le coup, tout va pour le mieux! Mais le jour où l'économie ralentira, il faut s'attendre à ce que les ventes et les prix des maisons chutent, même au Québec où le marché est pourtant moins exubérant qu'à Toronto, Calgary ou Vancouver.

Si tout le monde rêve d'un atterrissage en douceur, personne ne peut l'assurer. C'est pourquoi les ménages qui projettent d'acheter une propriété devraient à tout le moins prévoir une mise de fonds initiale plus élevée que le minimum requis par les banques.

À l'échelle nationale, le problème est aussi grave puisque la SCHL assure des emprunts d'une valeur de 562 milliards, soit presque autant que la dette nette du gouvernement fédéral. Ce qui explique les nombreuses interventions d'Ottawa depuis deux ans, lesquelles n'ont eu que des effets limités jusqu'ici.

Si les prochaines données indiquent une remontée importante des ventes de propriétés en juillet après quelques mois d'acalmie, il ne faudra pas se surprendre, ni se scandaliser, de voir le ministre des Finances serrer la vis à nouveau.

j-rsansfacon@ledevoir.ca

DÉPENSES AU SÉNAT

Les privilégiés

Pamela Wallin s'ajoute donc à la liste qui s'allonge de sénateurs pris la main dans le sac de remboursements injustifiés de dépenses, au point de voir leur cas renvoyé pour enquête à la Gendarmerie royale du Canada.

Madame Wallin se défend, estime que le rapport de vérification mené par la firme Deloitte est «fondamentalement erroné et injuste». Quel toupet! Son cas se décline sur une centaine de pages où abondent les détails. On y voit bien que, s'il y a quelque chose d'erroné, c'est la manière dont la sénatrice s'est jouée des règles qu'elle devait suivre, modifiant même son agenda pour camoufler certaines activités.

Quant à l'injustice, elle est à l'égard des Canadiens. Se faire rembourser des billets d'avion pour participer à des activités de campagne électorale du Parti conservateur, se rendre aux multiples conseils d'administration où elle siègeait (et pour lesquels elle a reçu des centaines de milliers de dollars en rémunération), assister à des «activités de réseautage» où les diners privés dominent..., tout cela ne relève évidemment pas d'activités sénatoriales. Chaque mois, c'est plus de 3000\$ de trop en frais de déplacement (qui, dépenses légitimes et illégitimes mêlées, atteignent une moyenne mensuelle de 11 800\$!) que madame Wallin a facturés au Sénat entre 2009 et 2012.

On ne peut mettre tous les sénateurs dans le même sac, mais il est clair qu'une «culture du privilège» sévit au Sénat, pour reprendre le mot de la porte-parole adjointe en matière de réforme démocratique du Nouveau Parti démocratique, Alexandrine Latendresse. Le Sénat est resté le *gentlemen's club* de ses origines: on n'y rend guère de comptes, et surtout pas au grand public. La seule mention «affaires parlementaires» ou «affaires du Sénat» sur un formulaire suffit pour se faire rembourser des dépenses.

Il a fallu que des journalistes s'intéressent de près aux excès pour que l'auguste institution se décide à bouger. Et encore! Lorsque des médias ont révélé, en février dernier, que Deloitte faisait une enquête sur les dépenses de madame Wallin, le Sénat a d'abord affirmé que le rapport ne serait pas rendu public...

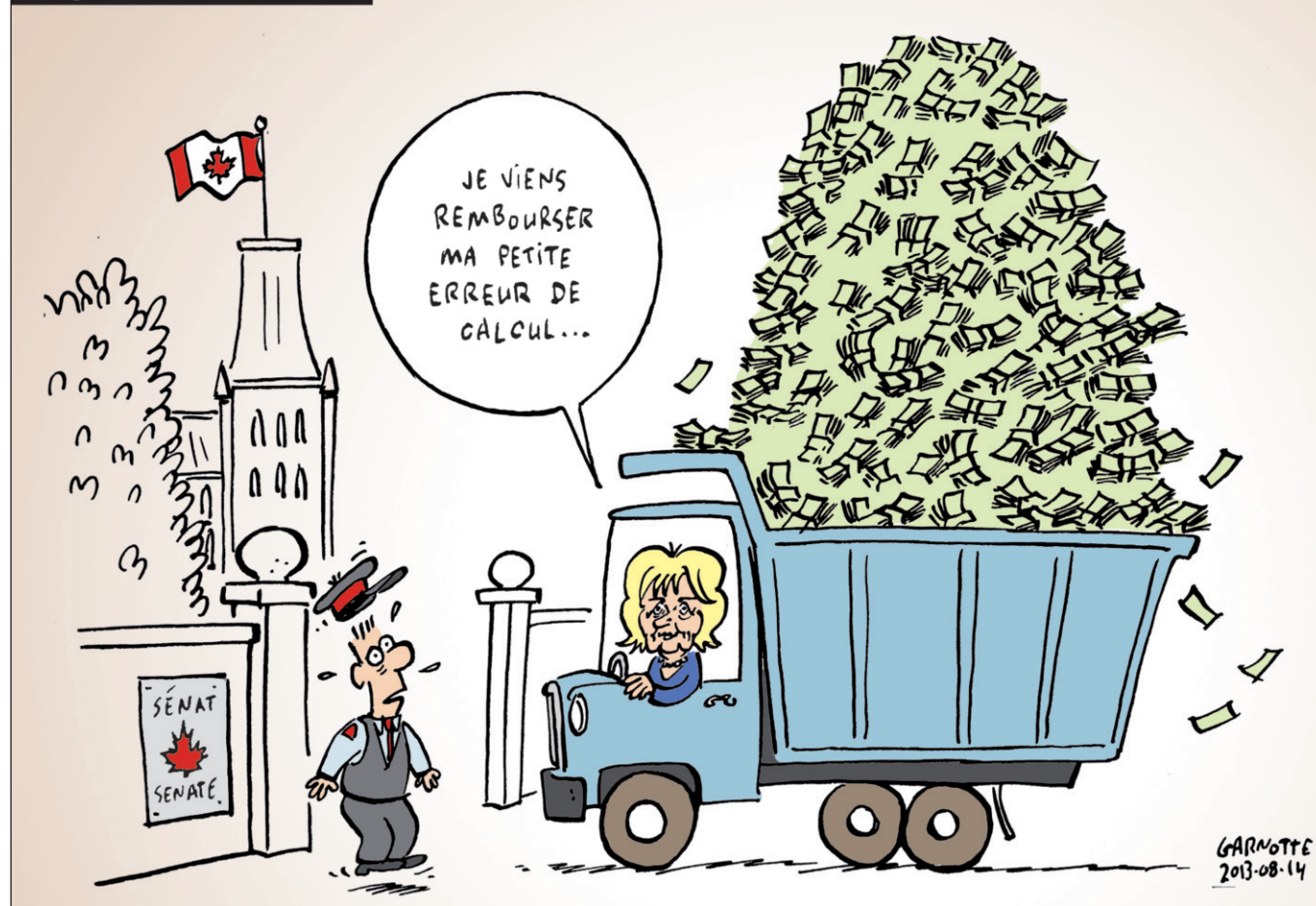
Les responsabilités dans cette affaire sont multiples: de Pamela Wallin, ex-journaliste vedette qui n'a jamais cessé de se voir comme une star, au laxisme d'un autre temps du Sénat, en passant par Stephen Harper qui y a multiplié les nominations partisanes de gens qui n'en ont que pour la belle vie qu'ils s'octroient à nos dépens. Il a beau chercher à s'en laver les mains en chassant les fautifs de son caucus, c'est une faille morale pour le premier ministre. Le pire pour lui, c'est que même ses partisans le savent.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910 > FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédactrice en chef JOSÉE BOILEAU
Vice-présidente, développement CHRISTIANE BENJAMIN
Vice-présidente, ventes publicitaires LISE MILLETTE
Directeur des finances STÉPHANE ROGER
Directeur de l'information ROLAND-YVES CARIGNAN
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU, PAUL CAUCHON
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directeur de la production CHRISTIAN GOULET

LA SÉNATRICE WALLIN ...



L E T T R E S

Usito en campagne

La responsable du dictionnaire *Usito* n'a pas encore réussi à se départir du réflexe largement exploité dans la construction de son projet autrefois appelé FRANQUS: dénigrer autrui pour se mettre en valeur. Dans une interview donnée au *Devoir* (10 août, p. B2), après avoir qualifié le *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui* et le *Dictionnaire du français plus* de «beaux ouvrages» (tout un changement de discours chez elle qui les avait pourfendus dans le passé!), elle ne peut s'empêcher de décocher une flèche à l'endroit du Trésor de la langue française au Québec (Université Laval), qui, à l'en croire, n'a «jamais abouti», alors qu'*Usito*, lui, est en ligne.

Rectifions. Le TLFQ a produit en 1998 le *Dictionnaire historique du français québécois*, qui a été entièrement versé dans la Base de données lexicographiques panfrancophone (www.bdlp.org), véritable dictionnaire numérique: contrairement à *Usito*, la BDLP se prête à de multiples recherches et sa consultation est... gratuite!

M^{me} Cajole-Laganière aurait pu en outre se souvenir que son meilleur rédacteur, celui qui a écrit l'article «Bleuet», qu'elle met en évidence, a acquis sa formation au TLFQ. Les articles de ce linguiste, portant sur la faune et la flore, résultent d'une véritable analyse de la documentation québécoise et sont remarquables. Pourra-t-on en dire autant des autres, formant la plus grande partie du dictionnaire, quand on sait qu'*Usito* reprend le plus souvent les analyses d'un dictionnaire de France, le TLF de Nancy? Claude Poirier, ex-directeur du TLFQ Le 12 août 2013

De l'air au moulin

Dans le sillage des nombreuses prises de position défavorables à l'éolien au Québec, j'aimerais apporter une perspective différente. Premièrement, au moment de l'année où les barrages ne reçoivent pas de précipitations liquides, l'hiver, l'air froid et dense constitue au contraire le moment de l'année où l'éolien produit le plus. La courbe de consommation des Québécois et celle de la production éolienne sont donc étroitement liées.

Personne ne parle non plus des quantités d'énergie qu'Hydro-Québec a besoin d'importer pendant ces grands froids, chaque hiver. Deuxièmement, le jour où nous ne pourrions plus compter sur l'énergie à rabais de Churchill Falls, vers quelle énergie nous tournerons-nous? Troisièmement, qui sait, un jour viendra peut-être où chaque consommateur d'Amérique pourra choisir la façon dont est produite l'énergie qu'il consomme.

Frédéric D'Amours

Le 12 août 2013

Marijuana et cie

Monsieur Trudeau, Je viens de signer la pétition concernant la légalisation de la marijuana. L'Uruguay est en train de faire de même. Mais bien au-delà de cette légalisation d'un produit tout naturel, mais souvent combien trafiqué par les revendeurs, cela permettrait, bien sûr, d'en contrôler la production, la qualité, le dosage, la distribution et, surtout, de contrer le crime organisé.

J'irai plus loin: légalisons également l'opium et ses dérivés (morphine, héroïne, etc.) ainsi que la cocaïne, exactement pour les mêmes raisons [...]

Combien de vies seraient ainsi épargnées dans tous ces pays producteurs d'opium ou de cocaïne si demain matin les États du monde décidaient finalement de légaliser des substances qui, en somme, existent depuis la nuit des temps?

Réal Gingras

Montréal, le 13 août 2013

L'art d'apprendre

Louise-Maude Rioux Soucy signait un billet fort important, lundi, en page B 8.

Le Québec et Montréal sont dynamiques, mais il est important de s'inspirer des grandes villes et de leurs courants artistiques. Le projet Art Everywhere en Grande-Bretagne présente 22 000 œuvres d'art à travers le pays pour sortir l'art des musées. C'est absolument génial.

Si le citoyen ne va pas vers l'art, que l'art aille au citoyen!

Combien de gens, dans nos familles, parmi nos amis, peuvent nommer cinq grands peintres québécois?

Cette façon de présenter, de démocratiser l'art est à retenir.

Nagano fait l'impossible pour faire descendre la musique dans la rue.

Relisons le billet de M^{me} Rioux Soucy et réfléchissons aux moyens de faire cela chez nous!

Guy Charron

Montréal, le 12 août 2013

LIBRE OPINION

Pourquoi avoir peur du regard alphabétisé?

JACQUES-ALBERT WALLOT

Professeur retraité de l'UQAM, spécialiste en éducation artistique

En juin dernier, un groupe de travail dirigé par M. Pierre Bourgie a proposé au gouvernement du Québec des pistes de solution pour accroître la philanthropie culturelle au Québec.

Ce rapport contient toutefois, au chapitre 5, une section intitulée «Investir pour la jeunesse» qui concerne le ministère de l'Éducation.

Dans le rapport Bourgie, on trouve, en page 47, une recommandation voulant que ce ministère intègre dans le cours d'histoire un volet consacré à l'histoire de l'art et aux pratiques artistiques au cours des siècles. «Cette initiative viserait à développer le goût de l'art chez les jeunes et à accroître leur connaissance des grands courants artistiques de l'humanité.»

Quelle étonnante suggestion! Pourquoi demander aux professeurs d'histoire, formés dans des facultés d'éducation, de prendre en charge le volet histoire de l'art au secondaire alors que ce sont les enseignants en arts plastiques qui ont suivi des cours d'histoire de l'art dans le cadre de leur formation dans des facultés des arts et qui sont impliqués depuis de nombreuses années dans l'appréciation de l'art par les élèves? Pourquoi confier le volet histoire

de l'art aux professeurs d'histoire alors que les programmes d'arts plastiques au secondaire contiennent déjà tout un volet sur le répertoire visuel, les repères culturels et des éléments de l'histoire de l'art? D'autant que les programmes d'art dans les écoles sont appuyés par des ensembles d'images de grand format, les éditions *L'image de l'art*, qui reproduisent de nombreux tableaux de plusieurs musées, dont des tableaux du Musée des beaux-arts de Montréal. Est-il besoin de mentionner la collaboration des musées avec les groupes scolaires et l'importance grandissante de leurs services éducatifs?

Comprendre concrètement

On pense souvent que la connaissance de l'histoire de l'art, la lecture des petits cartons didactiques ou l'écoute des audioguides dans les musées permettent de comprendre l'art. En réalité, la compréhension de l'art nécessite aussi un rapport concret avec celui-ci. Par exemple, si on s'intéresse à la gravure, on pose avant tout un problème d'image inversée. Il faut en avoir fait l'expérience pour le comprendre intimement. En outre, les procédés d'impression de surfaces que les jeunes connaissent bien, comme la lithographie, la sérigraphie ou la reprographie, sont différents des procédés en creux ou en relief comme les eaux-fortes ou les procédés typographiques.

Il ne s'agit ici que d'un exemple. En fait, dans les cours d'art au secondaire, les élèves explorent à travers des matériaux humbles chacune des techniques artistiques nobles inscrites dans une tradition. Dans une perspective plus large, les modes d'accès à l'histoire de l'art dans les cours d'arts plastiques au secondaire sont nombreux. Ainsi, l'étude de la bande dessinée dans un cadre d'art scolaire permet aux élèves de réaliser que la BD s'approprie, par abréviations stylistiques, tous les codes de la grande peinture.

De même, dans les classes d'art du secondaire, il m'a été donné de voir de jeunes élèves reproduire pour elles-mêmes, avec des matériaux humbles, le collier de cette belle dame, Caroline Dionne (fille du couple Têtu) de Théophile Hamel, ou encore le collier et les bracelets du *Sénégalais* de Charles Huot.

En fait, les programmes d'arts plastiques actuels, que l'on devrait plus judicieusement identifier dans les programmes comme des «cours d'arts visuels», visent à former des citoyens culturellement avertis et visuellement alphabétisés [...]

En somme, comprendre la vie en décodant les images et en comprenant la fonction idéologique de l'art. C'est un choix pour le regard alphabétisé... un choix qui devrait avoir priorité sur le «goût de l'art» que souhaite le rapport Bourgie.

IDÉES

Avis aux libéraux,
« la croissance n'est pas la démocratie »

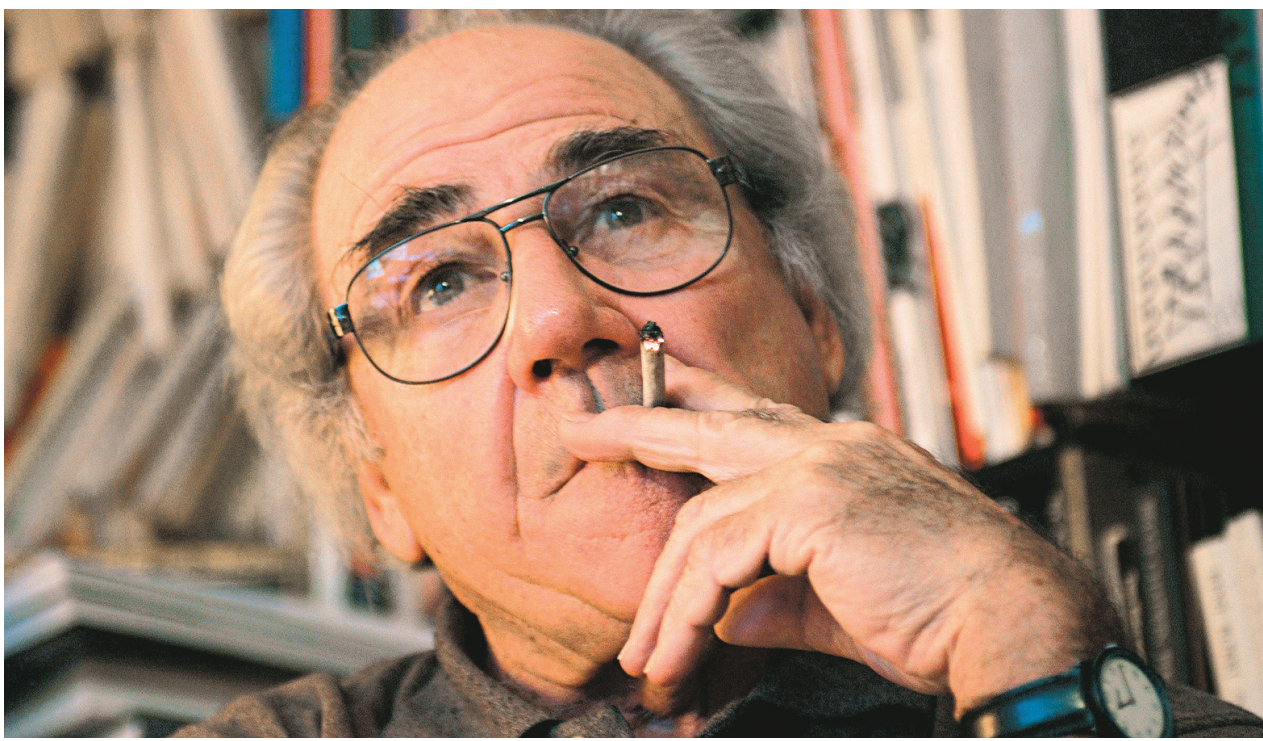
SAMUEL BEAUDOIN GUZZO

Candidat à la maîtrise en sociologie
à l'UQAM

Dans son discours de clôture du congrès de la Commission-Jeunesse du Parti libéral du Québec (PLQ), le chef Philippe Couillard a revendiqué pour son parti l'étiquette « progressiste » tout en critiquant durement le Parti québécois (PQ) de Pauline Marois, qui est, selon lui, le porte-étendard d'une « social-démocratie de pacotille » ne détenant pas les moyens de soutenir ses ambitions en matière de progrès social. Il a également affirmé que son parti a été historiquement et est encore le parti du « véritable progressisme », en vertu du principe voulant qu'une économie forte serve la justice sociale.

Pour reprendre ses dires, « [le] développement économique est l'instrument de notre solidarité. La prospérité, nous la voulons parce qu'elle permet de rendre notre société plus juste ». Si je peux reconnaître à Philippe Couillard le mérite d'aborder la thématique de la « justice sociale » (notion qui était quasi absente du discours de Jean Charest), je ne peux manquer de souligner que le chef du PLQ se méprend quant aux fondements de celle-ci et des moyens pour y arriver.

En effet, sa perspective est à mon avis erronée, dans la mesure où elle ne tient pas compte des processus de reproduction des inégalités et de la discrimination qui



ERIC FEFFERBERG AGENCE FRANCE-PRESSE

Le philosophe et sociologue français Jacques Baudrillard souligne dans *La société de consommation* que la croissance étant la profusion et la profusion étant fonction de la discrimination, elle ne peut pas en être le correctif.

sont inhérents à la croissance économique. Ainsi, si elle n'est pas socialement orientée pour profiter à l'ensemble des citoyens et citoyennes du Québec, la croissance entraîne malheureusement encore plus d'inégalités. Les inquiétudes économiques de Couillard occultent les vrais enjeux du progressisme, qui dépassent la simple obsession de l'équilibre budgétaire et de la croissance économique.

Encore les baisses d'impôts

Dans cette perspective, il n'est pas surprenant que la première pro-

position adoptée par son aile jeunesse soit la volonté d'une baisse d'impôt pour les familles à revenus modestes; argument de droite, s'il en est, puisqu'elle se traduira en réalité par une diminution de la capacité de l'État à offrir des services à la hauteur d'une social-démocratie digne de ce nom. Que chacun doive payer proportionnellement à son revenu, cela est incontestable, mais les baisses d'impôts ne doivent pas constituer des fins en soi. De cette façon, les libéraux, sous couvert de progressisme, s'éloignent de l'idée fondamentale selon laquelle tous

devraient participer à la création d'une « richesse commune » qui profitera ensuite à chacun. Si les libéraux de Philippe Couillard se soucient réellement de « justice sociale », qu'ils assument jusqu'au bout ce que cela signifie en fait de choix de société.

Déjà en 1970, dans *La société de consommation*, le philosophe et sociologue français Jean Baudrillard (1929-2007) soulignait avec éloquence que « [la] croissance n'est pas la démocratie. La profusion est fonction de la discrimination. Comment pourrait-elle en être le correctif? ».

SANS-FIL

Le gouvernement doit résister à la désinformation

PIERRE KARL PÉLADEAU

Vice-président du conseil d'administration
de Québecor, président du conseil d'administration
de Québecor Média et président du conseil
d'administration de Groupe TVA

Il y a six ans, en 2007, les porte-parole des trois grandes compagnies de sans-fil s'époumonaient à répéter sur toutes les tribunes que si le gouvernement fédéral réservait à de nouveaux venus dans le marché une portion des fréquences qu'il s'appropriait à offrir à l'encan, cela équivaudrait à une importante subvention à ces nouveaux joueurs et, du même coup, priverait les citoyens canadiens de milliards de dollars de revenus.

Avant l'encan, les experts prévoient que la vente de ce spectre rapporterait au trésor public 1,5 milliard de dollars. En réalité, l'encan, dont les règles prévoient un bloc de spectre réservé aux nouveaux venus, a rapporté 4,3 milliards de dollars.

Voilà pour la théorie de la subvention qui retient encore curieusement l'attention de nombreux commentateurs. A cette époque, lorsqu'il avait énoncé les règles qui gouverneraient l'encan, le gouvernement avait non seulement décidé de réserver des fréquences aux nouveaux venus, mais il avait aussi imposé un partage des infrastructures et l'itinérance obligatoire sur les réseaux des membres de l'oligopole canadien. Ces règles visaient à rendre viable l'arrivée d'une nouvelle concurrence dans ce marché. Le gouvernement n'avait pas agi ainsi par malice envers les trois entreprises qui contrôlaient le marché canadien ou à cause d'une lubie passagère. Sa décision faisait suite au rapport préparé par un groupe de travail créé par le gouvernement libéral précédent. Les conclusions de ce rapport étaient claires comme de l'eau de roche: les Canadiens payaient trop cher en comparaison du reste du monde pour un service de qualité inférieure à ce qu'on trouvait ailleurs, et ce, pour une raison fort simple, l'absence de véritable concurrence. Cette constatation était également partagée par des organismes internationaux comme l'OCDE.

Vidéotron, filiale de Québecor, avait mené le combat tambour battant contre les trois grands et, au moment de l'encan en 2008, avait acheté au coût de 555 millions de dollars les fréquences nécessaires à son entrée dans le marché du sans-fil.

Étant l'un des derniers survivants de l'hécatombe qui a suivi, nous pouvons témoigner du fait qu'en dépit de la volonté contraignante du

gouvernement canadien, les trois membres de l'oligopole ont tout fait pour ralentir l'arrivée sur le marché de cette nouvelle concurrence, rendant ainsi beaucoup plus coûteux le lancement de ces nouvelles entreprises. À telle enseigne que les autres (Wind, Mobilicity et Public Mobile) sont toutes dans une situation financière précaire.

Bénéfique pour les Canadiens

Il serait facile de conclure que la politique du gouvernement a été un échec, mais pour faire une telle affirmation, il faudrait faire abstraction des bénéfices concrets qu'en ont retirés les utilisateurs du sans-fil, c'est-à-dire la vaste majorité des Canadiens. En effet, entre 2008 et maintenant, les prix du sans-fil ont chuté de 18% grâce au fait que, comme le soulignait un rapport préparé par Wall Communications pour le CRTC, « les nouveaux fournisseurs ne cessent d'offrir des tarifs beaucoup plus avantageux que ceux des titulaires ».

Et on ne peut s'empêcher de sourire en constatant que deux des membres de l'oligopole, Bell et Telus, qui ne cessaient de répéter que les Canadiens étaient bien servis sur le plan technologique, ont annoncé trois mois après que le gouvernement eut décidé de créer des conditions propices à l'arrivée de la concurrence la construction d'un nouveau réseau qui permettrait d'offrir aux Canadiens des appareils comparables à ceux qu'on trouvait déjà ailleurs dans le monde.

Bref, jusqu'à maintenant, la concurrence a eu un effet très positif sur le portefeuille des citoyens et leur capacité de profiter des mêmes outils technologiques que ceux dont jouissent les autres pays dans notre économie mondialisée.

Soulignons au passage qu'après la mise aux enchères, en 2008, d'un important bloc de fréquences, les trois membres de la « triple alliance » possèdent toujours 85% du spectre mis à la disposition des opérateurs de sans-fil. Tous ceux qui s'y connaissent dans ce domaine savent que si le gouvernement n'avait pas eu le courage de réserver un bloc de spectre pour les nouveaux arrivants, les membres de l'oligopole se seraient accaparés, à n'importe quel prix, tout le spectre mis en vente. La protection du *statu quo* n'a pas de prix pour les bénéficiaires de ce type de concentration de marché. Seuls les gouvernements disposent des pouvoirs nécessaires pour briser ce carcan qui prive les consommateurs de l'accès aux meilleurs prix et à la meilleure technologie. Aussi devons-nous féliciter le gouvernement d'avoir eu le courage d'assumer ses responsabilités de

gardien suprême du bien public alors que les opérateurs historiques ne semblent vouloir être redevables qu'à leurs actionnaires.

Vouloir faire peur

Six ans plus tard, la « triple alliance » a décuvert un nouvel épouvantail à moineaux: la possible arrivée sur le marché canadien de l'un des géants des télécommunications au monde, Verizon. Une tonitruante campagne de propagande a été lancée par le trio défensif et elle vise à faire peur aux Canadiens. « Les méchants Américains vont s'approprier notre patrimoine », c'est en gros le leitmotiv de cette nouvelle entreprise d'intoxication, et jusqu'à maintenant, ça ne semble pas fonctionner. Une espèce de coalition est en train de se former pour appuyer cette thèse et on y retrouve tant de grands syndicats que des groupes d'influence libertarienne ainsi qu'un ancien ministre libéral, à la fois membre du conseil de Telus et président du regroupement des grands dirigeants d'entreprises...

Force est de constater que le gouvernement se tient debout devant cette nouvelle tentative d'intimidation. La réalité est simple à comprendre et les Canadiens la comprennent: la moyenne mensuelle des factures pour les abonnés des services mobiles au Canada est la quatrième plus élevée des 34 pays membres de l'OCDE (rapport Wall Communications pour le CRTC) et la seule façon de corriger la situation est de prendre les moyens pour favoriser l'arrivée de la concurrence. Nous sommes fiers d'être les seuls nouveaux entrants à avoir réussi à prendre racine dans notre marché et nous sommes d'avis que le gouvernement a raison de rester sourd à cette campagne de désinformation.

N'empêche, si le gouvernement demeure aussi résolu dans sa volonté de permettre aux nouveaux entrants sous contrôle canadien d'asseoir de façon définitive leur présence sur le marché, nous croyons qu'il devrait se montrer prêt à envisager de modifier les règles du prochain encan de façon à réserver un bloc de spectre exclusivement pour ces derniers. C'est en effet le seul moyen d'éviter que les joueurs régionaux comme Vidéotron, Eastlink, SaskTel et autres, dont les poches sont moins profondes que celles des titulaires, ne reviennent pas de l'encan bredouilles, ce qui handicaperait sérieusement leur capacité à demeurer concurrentiels sur le plan technologique.

De notre côté, nous demeurons vigilants et sommes prêts à collaborer avec tous ceux qui croient que l'oligopole actuel constitue un frein à notre économie. A n'en pas douter, le sans-fil est devenu le système sanguin de notre économie et une composante vitale de notre infrastructure moderne.

La gaieté du
gouvernement
HarperFRANCINE
PELLETIER

C'est une des grandes énigmes du gouvernement en place et possiblement son plus grand mystère: comment un gouvernement de droite, beaucoup plus à droite que tout ce que le Canada a connu depuis longtemps, est-il devenu un ardent défenseur des droits des gays et lesbiennes?

Depuis toujours, la question des homosexuels est défendue par la gauche et pourfendue par la droite, comme vient de nous le rappeler Gwendolyn Landolt, présidente émérite du groupe Vraies Femmes du Canada (REAL Women of Canada). « Pour qui se prend-il? », demandait-elle de John Baird, après que le ministre fédéral eut critiqué les lois antiques russes. Sa position est « une insulte aux pays qui ont la foi et qui ont des structures familiales stables », dit-elle.

Nées en réaction au mouvement féministe au début des années 1980, les Vraies Femmes prétendent parler pour la majorité silencieuse en militant pour le maintien des femmes à la maison, la soumission au mari, et contre toute loi assurant l'égalité des femmes sur le marché du travail. Sans surprise, elles sont aussi contre l'avortement et le mariage gai. Le groupe encourage les femmes à voir « comment choisir le bon mari peut satisfaire leurs besoins ».

On les croyait évidemment mortes et enterrées, mais voilà que ces dinosaures brandissent le poing sur la question des gays. Ou, devrais-je dire, face à un gai en particulier, John Baird, qui a eu, selon M^{me} Landolt, le culot « d'imposer ses propres intérêts ». La porte-parole de REAL Women est la seconde personne à montrer du doigt l'orientation sexuelle du ministre. Il y a deux ans, Pamela Taylor, candidate conservatrice dans une élection partielle en Ontario, a été la première à y faire référence lors d'une entrevue radio. À la question pourquoi ne trouve-t-on aucun candidat conservateur ouvertement gai sur la scène fédérale ou provinciale, M^{me} Taylor répondit du tac au tac: « Ouvertement? John Baird. »

Depuis, les rumeurs d'une « filière gaie » au sein du gouvernement Harper font rage. Outre l'imposant ministre des Affaires étrangères, qui n'a jamais démenti la rumeur et qui d'ailleurs fréquente le milieu gai à Ottawa, il y a la femme du PM lui-même, Laureen Harper, qui fait évidemment beaucoup jaser (je vous laisse le soin d'éplucher l'Internet là-dessus) et, de façon plus importante, cet autre gros canon conservateur, Jason Kenney.

Bien que visiblement plus mal à l'aise avec la question de l'homosexualité, M. Kenney, l'autre célibataire notoire du cabinet conservateur (un fervent catholique, il se vantait, il y a quelques années, d'être toujours « vierge »), s'est mis lui aussi à défendre les droits des homosexuels. Outre un discours aux Nations unies sur le sort des réfugiés gays, l'ex-ministre de l'Immigration et de la Citoyenneté a envoyé en septembre dernier une lettre à des milliers de citoyens gays et lesbiennes émettant sa défense des droits des minorités sexuelles. Beaucoup se sont demandés, d'ailleurs, comment le ministre avait pu obtenir leur adresse de courriel.

MM. Baird et Kenney ont beau minimiser leurs croisades en rappelant le parti pris canadien pour les « droits de la personne », il n'existe aucun autre sujet sur lequel on pourrait confondre la position conservatrice avec celle des libéraux ou des néodémocrates. Les conservateurs n'ont certainement pas manifesté la même sensibilité pour les droits des femmes, des Autochtones, des minorités ethniques, ou encore pour cet autre droit fondamental, celui à un environnement sain. Curieusement, les conservateurs, dont les oreilles frisaient, il n'y a pas si longtemps, à la mention du mariage gai, n'ont pas coupé les vivres aux festivals de films et aux défilés gays, tout en s'empressant de couper ailleurs. En juin 2012, le gouvernement Harper a même organisé un événement spécifiquement gai, le Fabulous Blue Tent, attirant plus de 800 personnes à l'hôtel Westin à Ottawa.

Depuis la décriminalisation de l'homosexualité en 1969, l'opinion publique a beaucoup évolué, c'est vrai, ce que même un gouvernement conservateur ne saurait ignorer. Mais la réponse à la devinette — comment expliquer la ferveur gaie chez les conservateurs? — est ailleurs. La ferveur s'explique surtout par la personnalisation de la question au sein du cabinet conservateur. En d'autres mots, c'est parce qu'un homme comme John Baird sait ce que c'est que vivre comme minorité sexuelle que le Canada lève la voix aujourd'hui pour défendre les gays.

Domage que le cabinet conservateur ne compte pas de femme, ou d'Autochtone, ou de Noir se sentant suffisamment interpellé par sa « condition » pour en faire autant.

fpelletier@ledevoir.com

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION Antoine Robitaille (éditorialiste, responsable de la page Idées), Jacques Nadeau (photographe), Michel Garneau (cartooniste), information générale: Marie-Andrée Chouinard (chef de division), Dominique Reny (adjointe au directeur de l'information), Caroline Montpetit (affaires sociales), Lisa-Marie Gervais (éducation), Alexandre Shields (environnement), Amélie Daoust-Boisvert (santé), Pauline Gravel (sciences), Fabien Deglise (société) et Jean Dion (sports); information politique: Marco Fortier (chef de division), Michel David (chroniqueur), Hélène Buzzeiti et Marie Vastel (correspondantes parlementaires à Ottawa), Robert Dutrisac et Jessica Nadeau (correspondants parlementaires à Québec), Jeanne Corriveau et Brian Myles (affaires municipales, Montréal), Isabelle Porter (affaires municipales, Québec), Guillaume Bourgault-Côté (reporter); information culturelle: Louise-Maude Rioux Soucy (chef de division), Odile Tremblay (cinéma), Stéphane Baillargeon (médias), Frédérique Doyon et Isabelle Paré (reporters), Julie Carpentier (pupitre); information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Marco Bélair Cirino, François Desjardins et Éric Desrosiers (reporters), Gérard Dallaire (pupitre); information internationale: Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque et Guy Taillefer (reporters), Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives); section art de vivre: Diane Précourt (responsable des cahiers Week-end et Plaisirs), Emilie Folie-Boivin et Louis Gagné (pupitre); Benoît Mungar et Philippe Papineau (pupitre), Sophie Charrier, Karl Rettino-Parazelli et Geneviève Tremblay (assistants); correction: Andréanne Bédard, Christine Dumazet et Michèle Malenfant; soutien à la rédaction: Amélie Gaudreau (secrétaire); Florence Ferraris (commis); DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Derome (Montréal), Monique Bhéret (Ottawa), Dave Noël (Québec); PUBLICITÉ Elyse Ben M'rad, Claire Breton (superviseur), Jean de Billy, Jean-François Bossé, Marlène Côté, Evelyn De Varennes, Amel Elhami, Nathalie Jobin (par intérim), Claire Paquet, Catherine Pelletier, Chantal Rainville, Susan Rooke, (publicitaires), Sylvie Laporte (avis légaux), Amélie Maltais, (coordonnatrice), Elise Girard (secrétaire); PRODUCTION Olivier Zaida (directeur adjoint), Michel Bernatchez, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Caroline Guimond, Yannick Morin, Nathalie Zemaits; INFORMATIQUE Yanick Martel (administrateur web), Hansel Matthews (technicien informatique); PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Jean-Robert Divers (responsable de la promotion), Maxim-Olivier Leclerc (responsable du service à la clientèle), Manon Blanchette, Nathalie Filion, Marie-Lune Houde-Brisebois, Isabelle Sanchez; ADMINISTRATION Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Claudette Béliveau (adjointe administrative), Claudine Chevrier, Florentina Draghici, Céline Furoy, Ghislaine Lafleur et Véronique Pagé.

ACTUALITÉS

MMA

SUITE DE LA PAGE 1

ça. Nous ne sommes pas certains de notre réponse. Nous pourrions nous conformer à la suspension et cesser nos activités en sol canadien. Ça pourrait ne pas affecter nos activités américaines», a ajouté M. Burkhardt, qui aurait aussi affirmé que la suspension du certificat compliquera la recherche d'un acheteur pour le chemin de fer.

Des demandes d'information envoyées au syndicat Richter, qui a pris la compagnie en charge la semaine dernière, et à un avocat de Gowlings, qui représente la MMA devant la Cour supérieure, sont demeurées sans réponse.

«Pas prise à la légère»

L'Office des transports, un tribunal quasi judiciaire qui délivre des permis, a suspendu le permis de MMA à compter du 20 août, donnant à l'entreprise du Maine «le temps nécessaire pour prendre les arrangements en vue de la cessation ordonnée» de ses activités.

«Cette décision n'a pas été prise à la légère puisqu'elle a des répercussions sur l'économie des collectivités qui longent le chemin de fer, sur les employés de la MMA [États-Unis] et de MMA Canada, de même que sur les expéditeurs qui dépendent des services ferroviaires», a affirmé le président de l'Office, Geoff Hare.

«Il ne serait pas prudent, compte tenu des risques inhérents aux activités ferroviaires, de permettre à MMA de continuer à exploiter les activités sans bénéficier de l'assurance responsabilité civile suffisante.» Selon l'Office, le déraillement d'un convoi pétrolier qui a fait 47 morts à Lac-Mégantic soulève «de sérieuses questions au sujet du caractère adéquat de l'assurance responsabilité civile pour faire face à des événements catastrophiques». Un examen portant sur les exigences aura lieu cet automne.

Il y a environ 600 chemins de fer de la taille de la MMA en Amérique du Nord et les polices d'assurance oscillent généralement entre 5 et 50 millions, a mentionné l'Office des transports.

Dans l'arrêté 2013-R-266 pu-



GRAHAM HUGHES LA PRESSE CANADIENNE

Une locomotive passant devant les bureaux de la Montreal, Maine and Atlantic Railway, à Farnham, le 11 juillet dernier. À partir du 20 août, l'entreprise n'aura plus de permis pour fonctionner au Canada.

bli mardi matin, l'Office des transports précise que selon le courtier d'assurances de la MMA, l'accident de Lac-Mégantic a entraîné une chute de 50% de la limite du montant total d'assurance. L'Office a demandé à la MMA de soumettre une preuve d'assurance supplémentaire pour remonter l'assurance au niveau initial, mais «MMA [États-Unis] et MMA Canada ne l'ont pas fait».

Impact économique

«Au plan de la sécurité publique, on doit se réjouir du fait que la MMA disparaisse du paysage, c'est ça qui va lui arriver», a dit au Devoir Arthur Fauteux, maire de Cowansville et préfet de la MRC Brome-Missisquoi.

«Mais au plan économique, ce n'est pas une bonne nouvelle. Les chemins de fer ne sont pas plus fiables aujourd'hui qu'hier, et qui va acheter ça? On devra avoir des discussions avec le ministère des Transports», a ajouté M. Fauteux.

À Cowansville, par exemple, deux entreprises ont recours au chemin de fer de la MMA, soit Emballage Perfor-

mant et Kaycan, un fabricant de revêtements de maison. Le maire entrevoit déjà des conséquences.

«Ça change leur rythme d'approvisionnement, ça change le niveau d'emplois, ça a un impact sur le chômage, sur le coût de revient», a dit Arthur Fauteux «La solution de rechange qu'est le camion, c'est plus dispendieux, et pour les municipalités, ça pèse sur la longévité des routes, d'autant que ces camions circulent un peu partout en ville.»

Le sort des employés

Au syndicat des Métallos, on tient déjà pour acquis que les 35 employés actifs qui continuent de travailler pour la MMA au Québec vont perdre leur poste le 20 août lorsque la suspension du certificat sera en vigueur.

«C'est certain qu'on est déçus pour nos membres, mais on comprend que l'Office des transports ne prenne pas de chances face à un employeur aussi irresponsable», a dit Pierre Arseneau, représentant syndical des Métallos auprès des employés québécois de MMA.

Les Métallos ont contacté Emploi-Québec pour «avoir le maximum de soutien advenant

la pire», selon M. Arseneau. «On est déjà dans l'esprit de reclasser les gens et d'aller chercher le maximum, parce qu'au moment de se protéger de leurs créanciers, on avait déjà trois griefs en route, dont un pour la paie de vacances non versée pour les employés mis à pied, un pour les assurances et un pour la période de préavis.»

Outre les 35 employés actifs, 13 ont été mis à pied et 5 ou 6 autres sont en congé en raison de maladie ou d'accident de travail ou ont vu leur poste carrément aboli.

Le syndicat ne s'attend pas à ce que la MMA verse l'argent nécessaire pour se conformer à la règle de 16 semaines pour le préavis d'un licenciement collectif. «C'est écrit dans le ciel qu'ils ne paieront pas», a dit M. Arseneau, selon qui les Métallos veulent entreprendre rapidement des démarches avec le syndicat pour faire inscrire les employés à titre de créanciers. «Comme je dis souvent, les banques vont passer avant les boîtes à lunch.»

Le Devoir

PATIENTS

SUITE DE LA PAGE 1

En entrevue au 98,5 FM lundi, le ministre de la Santé, Réjean Hébert, indiquait pour la première fois que «les pharmaciens devront négocier avec les assureurs privés» pour les 4,6 millions d'assurés du secteur privé.

Or, l'éventualité d'une telle négociation semble mince. «D'abord, ça ne sera pas possible de modifier les milliers de contrats d'assurance d'ici le 3 septembre», dit M. Millette, vers qui des compagnies d'assurances ont redirigé les demandes d'entrevues. «Ensuite, c'est très délicat pour nous, comme association, d'aller négocier un tarif avec les pharmaciens. Ça pourrait être interprété comme une restriction de la concurrence par le Bureau de la concurrence», explique-t-il. Il n'exclut pas que chaque compagnie d'assurances puisse négocier avec chaque chaîne de pharmacies.

M. Millette souhaite que Québec ouvre la porte à de «vraies négociations» impliquant les assureurs privés, ou «fasse comme c'était annoncé et que l'assurance maladie paie, comme quand on va chez le médecin».

Pas gratuit pour les assurés du public non plus

Les assurés du régime public aussi devront probablement payer certains des nouveaux services des pharmaciens, en tout ou en partie. Car, contrairement à la carte soleil qu'on sort chez le médecin, l'assurance médicaments entraîne des coûts pour la plupart des patients, sous la forme d'une franchise et d'une coassurance.

De plus, un document de négociation déposé par le MSSS lundi et obtenu par *Le Devoir* suggère que, de tous les nouveaux actes dont pourront s'acquitter les pharmaciens, Québec envisage de n'en assurer que trois, soit la prescription d'un médicament pour une affection mineure, la prescription d'un médicament lorsqu'aucun diagnostic n'est requis et le suivi et l'ajustement de la thérapie pour certaines maladies comme le diabète ou les troubles de la co-

agulation. Comme la nouvelle loi permettra aussi aux pharmaciens de prolonger et d'ajuster une ordonnance, d'administrer un médicament à des fins de démonstration ou de prescrire et d'interpréter des analyses de laboratoire, il n'est pas exclu que les patients aient à payer de leur poche. L'Association québécoise des pharmaciens propriétaires (AQPP) juge que ces actes valent de 15 à 30\$.

Privatisation?

«Le ministre demande de privatiser certains actes médicaux. C'est clairement ça», estime le président de l'AQPP, Jean Thiffault, à propos de la position du ministre de la Santé dans le dossier.

Chose certaine, «quelqu'un doit payer» pour ce service, résume-t-il, en disant s'attendre «à ce que la demande soit très forte» de la part d'une population qui n'en peut plus de passer des heures à patienter à l'urgence ou dans le cabinet d'un médecin.

Beaucoup d'argent est en cause. Si l'État décide que ce service de consultation est assuré par le réseau public au même titre qu'une consultation médicale, la facture totale expédiée par les pharmaciens va certainement atteindre plusieurs dizaines de millions de dollars par an. L'AQPP a fait des projections de coûts plus précises, mais refuse de les dévoiler.

Selon les pharmaciens, le gouvernement Marois a effectué un «recul» dans ce dossier, changeant de position au fil des mois. Car jusqu'à tout récemment, ils croyaient que Québec avait accepté le principe d'une couverture universelle.

Or, ils disent avoir eu la «surprise royale», fait valoir M. Thiffault, d'apprendre récemment que seulement 40% des Québécois — ceux qui n'ont pas d'assurance médicaments privée — auraient accès à des services gratuits en pharmacie.

«Le ministre s'est trainé les pattes dans ce dossier, selon lui. C'est lui qui va porter l'odieux, si cette mesure fonctionne ou pas.»

Les négociations entre Québec et l'AQPP se poursuivent cette semaine.

Avec *La Presse canadienne* et *Le Devoir*

ANTICOSTI

SUITE DE LA PAGE 1

ses portes. La population diminue sans cesse.

Ce qui a d'abord fait mal à l'économie et à la vitalité de Port-Menier, c'est la défection des Américains. Ils formaient le tiers du bataillon de chasseurs qui fréquentaient l'île et y achetaient essence et produits de toutes sortes. Ils n'y viennent presque plus, depuis la crise économique qui les touche. Mais ce qui a donné un coup terrible à Port-Menier, c'est l'effondrement de l'industrie forestière qui constituait son poumon. L'entreprise Produits forestiers Anticosti a mis fin à ses activités cette année, ce qui représente une centaine d'emplois perdus sur l'île, autant dire une catastrophe.

Une île coupée en deux

Restent les visiteurs qui ne viennent ni pour la chasse ni pour la pêche, mais pour découvrir l'île-perle en toute liberté, sans l'intermédiaire de la SEPAQ (Société des établissements de plein air du Québec), le plus gros pourvoyeur d'Anticosti. Ils sont chaque été quelques centaines. «Y a pas d'attrait à leur proposer à Port-Menier», regrette Stefan Tremblay. Pour les accueillir au village, deux gîtes et un hôtel d'une dizaine de chambres. Pas de camping.

C'est toute la question de l'étrange statut dont est dotée Anticosti qui est ici posée. Depuis sa municipalisation au début des années 1980, une petite

partie de l'île, dont le village de Port-Menier, relève du conseil municipal, tandis que la plus grande partie du reste de l'île est gérée par la puissante Société des établissements de plein-air du Québec. La SEPAQ Anticosti organise, pour une clientèle généralement nantie, des forfaits de chasse et de pêche et des séjours touristiques auprès des trésors anticostiens comme les chutes Vauréal, la grotte à la Patate ou la rivière Chicotte, qui sont situés loin de Port-Menier.

Anticosti est une île coupée en deux. D'un côté, il y a le village de Port-Menier et sa poignée de résidents permanents qui se débrouillent tant bien que mal — certains occupent des emplois saisonniers pour la SEPAQ — et ont plutôt le moral à plat. Et de l'autre, des milliers de chasseurs et pêcheurs qui piaffent d'impatience de se retrouver sur leur terrain de jeux et ne mettent les pieds à Port-Menier que pour faire le plein d'essence et de provisions. Un p'tit tour au village et puis s'en vont! «Faudrait qu'ils aient envie d'y rester, au lieu de déguerpir vers leur chalet de chasse loué à la SEPAQ ou vers les chutes Vauréal à 160 kilomètres d'ici!», lance Stefan Tremblay. Statut étrange et un peu schizoïde de cette île unique à tous égards, où se côtoient deux systèmes, deux cultures, deux temps.

Quelques mots encore sur la municipalisation d'Anticosti, qui n'a élu son premier conseil municipal qu'en 1984. Ce fut un tournant historique pour l'île qui prenait en main la maîtrise de son destin. Les insu-

laires votaient pour élire leurs représentants municipaux et se voyaient enfin accorder la propriété de leurs maisons, qui, jusque-là, avaient appartenu successivement à Henri Menier, à la Consolidated Bathurst et à Québec.

Croire en l'avenir du tourisme

N'empêche, aujourd'hui encore, la municipalité a du mal à trouver sa place à côté de l'omniprésente et aisée SEPAQ Anticosti. Une image incarnée bien le problème: l'Hôtel de Ville occupe, en qualité de locataire, le second étage de l'édifice de la SEPAQ à Port-Menier. La municipalité peine à inventer des projets qui lui donneraient souffle et erre d'aller et n'a que des plans de petite taille dans ses cartons: construire des chalets, aménager des sentiers de vélo et acheter des pédalos pour attirer et retenir les touristes. Anticosti n'est pourtant pas une municipalité pauvre, la SEPAQ lui versant des taxes substantielles. «Faut qu'on se batte pour que notre municipalité soit reconnue», lance Danièle Morin, mais il faut dire qu'elle est encore jeune!»

«Je ne rêve plus en couleurs, mais en noir et blanc», fait cette femme qui s'acharne à faire connaître les beautés de son île. Chargée par la municipalité de l'entretien et de la location de chalets à la Pointe-de-l'Ouest, elle doit faire chez elle la lessive des touristes et y transporter elle-même les bonnes de propane, car il n'y a pas d'électricité en cet endroit retiré. Rien n'est facile pour



MONIQUE DURAND

Danièle Morin, technicienne de la faune et résidente du village de Port-Menier, s'emploie à faire connaître les beautés d'Anticosti.

les Anticostiens. N'empêche. Danièle Morin croit en l'avenir du tourisme sur l'île. «C'est notre fierté! C'est stimulant d'avoir de la visite!» Taux d'occupation des deux chalets dont elle s'occupe: 10%.

Mais le découragement, Danièle Morin ne connaît pas. Elle et son compagnon sont tombés éperdument amoureux d'Anticosti. Ils y sont depuis 25 ans, y ont élevé deux enfants, font partie des TLM de l'île. TLM? «Toujours les mêmes», fait-elle en souriant. Ils ne comptent plus les conseils d'administration dont ils font partie, en plus d'être pompiers volontaires et premiers répondants. Dans leur maison de la rue du Cap-Blanc, écrivains, cinéastes, chercheurs, voyageurs de tous horizons finissent toujours par

aboutir, autour d'un café bien tassé, au milieu des livres et des disques. «Ce n'est peut-être qu'une mauvaise passe», veut croire Danièle Morin. «Combien de fois l'île s'est-elle relevée d'une mort annoncée?»

Rêver en noir

Le maire d'Anticosti, Jean-François Boudreault, lui, rêve plutôt en noir seulement. «On est rendus à terre ou presque», dit-il. Il est d'avis que le nombre d'habitants a atteint un seuil critique. C'est l'avenir de Port-Menier qui se joue. Un scénario à la Schefferville — où la ville a fermé en 1982, faute d'activités économiques — est-il possible à Port-Menier? Silence de celui qui dirige les destinées du village depuis janvier dernier. Mais on devine que Jean-François

Boudreault ne veut pas être le maire qui va éteindre les lumières du seul village de l'île.

Dans un tel contexte, le pétrole, même de schiste, représente bien sûr «une espèce d'espoir», dit le maire. Opinion partagée par une majorité d'insulaires. Comment pourrait-il en être autrement? Mais nous reviendrons sur le sujet dans le prochain carnet.

Danièle Morin m'entraîne dans son jardin derrière la maison. Elle a planté soixante arbres en arrivant sur l'île voilà un quart de siècle, qu'elle a soigneusement entourés d'une clôture pour les soustraire à la voracité des chevreuils. Le soleil, timidement, reparait sur Anticosti. Un grand héron passe avec le vent.

Chaque fois que reparait ici le soleil, c'est comme si on avait laissé filer quelque chose. On pense à ces centaines de naufragés qui, dans l'espoir d'un impossible sauvetage, ont attendu les rayons d'or qui allaient les sauver de la violence des lames ou des hivers effroyables à manger le cuir de leurs semelles et, parfois, les cadavres de leurs compagnons. Car Anticosti est la perle, mais aussi le cimetièrre du Saint-Laurent. C'est tout cela qui remonte du fond de la mémoire et des âges quand reparait le soleil sur Anticosti.

Quand disparaît la brume et que revient la lumière, on exulte.

Collaboratrice
Le Devoir

Demain • Le pétrole, un sujet très délicat à Anticosti.

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts
Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h
Renseignements et administration : 514 985-3333



Le Devoir sur ledevoir.com



sur Facebook et sur Twitter

La rédaction

Au téléphone 514 985-3333 / 418 643-1541
Par courriel redaction@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3360

Publicité

Au téléphone 514 985-3399
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305
Par télécopieur 514 985-3390

Avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514 985-3344
Par courriel avisdev@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3340

Petites annonces et publicité par regroupement

Au téléphone 514 985-3322
Par télécopieur 514 985-3340

Abonnements (lundi à vendredi, 7h30 à 16h30)

Au téléphone 514 985-3355
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 463-7559
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-5967

Agenda culturel

Au téléphone 514 985-3346
Par télécopieur 514 985-3390